

**Conseil du 09 décembre 2011**

**Compte-rendu de délégations**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte :

- des décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Communautaire par délibération du 11 avril 2011.
- des décisions prises par le Président et les Vice-Présidents dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Communautaire par délibération du 11 avril 2011.

**I – DECISIONS DU BUREAU DU 21 NOVEMBRE 2011**

**LE BUREAU DELIBERE, ET APPROUVE**

VOTE	N°	OBJET
		Désignation du secrétaire de séance : M. Pascal PRAS, Maire de Saint Jean de Boiseau
	1	Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2011
Unanimité	2	<p><b>Marché de gestion, commercialisation et maintenance du patrimoine immobilier économique communautaire - Avenant n° 2</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. approuve l'avenant n° 2 prorogeant jusqu'au 31 décembre 2012 la validité du marché relatif à la gestion, la commercialisation et la maintenance du patrimoine immobilier économique communautaire passé avec Nantes Métropole Aménagement</li> <li>2. autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président Délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment la signature de l'avenant n° 2 au marché précité.</li> </ol>
Unanimité	3	<p><b>Mise en sécurité des facultés de médecine et de pharmacie - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Convention constitutive de groupement de commandes avec l'université - Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approuve le programme et l'enveloppe financière de l'opération « Mise en sécurité des facultés de Médecine et de Pharmacie » sur la commune de Nantes pour un montant de 2 408 020 € HT soit 2 880 000 € TTC ;</li> <li>2. Approuve la convention de groupement de commandes avec l'Université ;</li> <li>3. Procède à l'élection de Jean-Pierre LEGENDRE comme représentant de Nantes Métropole à la Commission d'Appel d'Offres ad hoc du groupement de commandes et de Yannick GUIN comme suppléant ;</li> <li>4. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la désignation d'un maître d'œuvre ;</li> <li>5. Approuve le dossier de consultation de maîtrise d'œuvre comportant le projet de marché consultable à la direction des projets d'équipements ;</li> <li>6. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, et prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>
Unanimité	4	<p><b>BRAINS - Z.A.C. des Courtils - Demande d'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) valant enquête travaux</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approuve le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, au profit de Nantes Métropole Aménagement, valant enquête travaux pour l'aménagement de la ZAC des Courtils, commune de Brains,</li> <li>2. Décide de solliciter Monsieur le Préfet de Loire Atlantique, Préfet de Région des Pays de Loire, pour l'ouverture de l'enquête publique, valant enquête travaux, préalable à la déclaration d'utilité publique, au profit de Nantes Métropole Aménagement, dans les formes prévues par le Code d'Expropriation et notamment les articles R.11-3 et R.11-14</li> <li>3. Autorise Monsieur le président ou monsieur le vice président délégué à prendre toutes els mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>

Unanimité	5	<p><b>NANTES - Attributions des aides de Nantes Métropole en faveur du logement social - Opération de construction - Convention de financement avec Vilogia – Approbation</b></p> <p>1. approuve la convention de versement avec Vilogia des subventions d'équipement concernant la construction de 30 logements locatifs sociaux situés sur la commune de Nantes, opération « Résidence Quai des Mariniers », pour un montant de 147 600 € concernant les crédits délégués d'Etat et pour un montant de 256 000 € concernant la politique de Nantes Métropole, et approuve les agréments de 22 logements en PLUS et 8 logements en PLA I au titre de la programmation 2011,</p> <p>2. autorise Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à signer à cet effet la convention jointe à la présente délibération et à accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.</p>
Unanimité	6	<p><b>Plan vélo - Prestation de comptage de piétons et de vélos sur l'espace public - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <p>1. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour des prestations de comptages de piétons et de vélos sur l'espace public</p> <p>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises, comportant les projets de marchés, consultable à la Direction Générale des Déplacements</p> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics et notamment à signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
Unanimité	7	<p><b>Plan vélo - La Loire à vélo - Approbation des dossiers d'enquête parcellaire - Demande d'ouverture d'enquêtes parcellaires</b></p> <p>1. Décide d'approuver le dossier d'enquête parcellaire sur le premier tronçon et de solliciter de Monsieur Le Préfet l'ouverture d'une enquête parcellaire sur ce tracé au cours du premier trimestre 2012.</p> <p>2. Décide d'approuver le dossier d'enquête parcellaire sur le second tronçon et de solliciter de Monsieur Le Préfet l'ouverture d'une enquête parcellaire sur ce tracé au cours du second semestre 2012.</p> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions et à accomplir toutes formalités pour l'exécution de la présente délibération</p>
Unanimité	8	<p><b>ORVAULT - Nantes Nord - Bout des Pavés - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Lancement d'une procédure adaptée</b></p> <p>1. Approuve le programme de l'opération Bout des Pavés sur les communes d'Orvault et de Nantes</p> <p>2. Fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 710 702 € HT soit 850 000 € TTC</p> <p>3. Autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux</p> <p>4. Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultable au pôle Erdre et Cens</p> <p>5. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, notamment attribuer et signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération</p>

Unanimité	9	<p><b>Mandats DSP transports collectifs "Matériels roulants - Prolongation de vie des rames de tramway" - "Infrastructures et équipements des dépôts y compris GNV" - Lancement de consultations</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Autorise le lancement par la SEMITAN : <ul style="list-style-type: none"> <li>De 17 consultations en procédure négociée concernant la rénovation intérieure, le câblage, les portes, les bogies, les intercirculations, dans le cadre du mandat DSP 1-1 « opération de prolongation de vie des rames de tramway » ;</li> <li>De procédures adaptées concernant la rénovation et l'extension des bureaux du siège social de la SEMITAN à Dalby, dans le cadre du mandat DSP 5 modifié « Infrastructures et équipements des dépôts y compris GNV » ;</li> </ul> </li> <li>Approuve les dossiers de consultation des entreprises correspondants, consultables à la Direction Générale des Déplacements de Nantes Métropole ;</li> <li>Autorise M. le Directeur Général de la SEMITAN à signer les marchés résultant de ces consultations ;</li> <li>Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>																		
Unanimité	10	<p><b>Mandat "Première phase de la connexion des lignes 1 et 2 du tramway" - Marchés travaux – Avenants</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Approuve la conclusion des avenants n°1 passés avec EIFFAGE/DLE et LEPINE dans le cadre des marchés de travaux des lots n° 4 et 10 de la 1<sup>ère</sup> phase de la Connexion des Lignes 1 et 2 du tramway : <table border="1" data-bbox="443 947 1485 1178"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marché</th> <th rowspan="2">Titulaire</th> <th>Montant présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveau montant du lot</th> </tr> <tr> <th>€HT</th> <th>€HT</th> <th>€TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot 4</td> <td>EIFFAGE/DLE</td> <td>207 367.00</td> <td>1 917 748.90</td> <td>2 293 627.68</td> </tr> <tr> <td>Lot 10</td> <td>LEPINE</td> <td>109 777.00</td> <td>754 122.56</td> <td>901 930.58</td> </tr> </tbody> </table> </li> <li>Autorise M. le Directeur général de la SEMITAN à signer les avenants correspondants ;</li> <li>Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>	Marché	Titulaire	Montant présent avenant	Nouveau montant du lot		€HT	€HT	€TTC	Lot 4	EIFFAGE/DLE	207 367.00	1 917 748.90	2 293 627.68	Lot 10	LEPINE	109 777.00	754 122.56	901 930.58
Marché	Titulaire	Montant présent avenant			Nouveau montant du lot															
		€HT	€HT	€TTC																
Lot 4	EIFFAGE/DLE	207 367.00	1 917 748.90	2 293 627.68																
Lot 10	LEPINE	109 777.00	754 122.56	901 930.58																
Unanimité	11	<p><b>Mandat pour le développement d'une première étape d'un système de billettique sur le réseau de transports collectifs de Nantes Métropole : lancement de consultations</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Autorise le lancement par la SEMITAN : <ul style="list-style-type: none"> <li>D'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition et l'installation des matériels nécessaires à l'ensemble du déploiement du système billettique ;</li> <li>De 4 marchés négociés pour le développement et les évolutions des logiciels nécessaires au fonctionnement du produit ;</li> </ul> </li> <li>Approuve les dossiers de consultation des entreprises correspondants, consultables à la Direction Générale des Déplacements de Nantes Métropole ;</li> <li>Autorise M. le Directeur Général de la SEMITAN à signer les marchés résultant de ces consultations ;</li> <li>Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>																		

Unanimité	12	<p><b>NANTES - Parcs en enclos Chantiers navals et Gloriette - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Lancement des consultations</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approuve le programme de réalisation de l'opération d'aménagement des parcs en enclos Chantiers Navals et Gloriette à Nantes</li> <li>2. Approuve l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération estimée à 570 000 € HT soit 681 720 € TTC</li> <li>3. Autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la réalisation des différents travaux d'aménagement des parcs en enclos Chantiers Navals et Gloriette</li> <li>4. Approuve le dossier de consultation des entreprises correspondant et comportant le projet de marché, consultable au pôle Nantes Loire</li> <li>5. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture et la pose des équipements de contrôle péage ainsi que l'exploitation des parcs en enclos chantiers Navals et Gloriette</li> <li>6. Approuve le dossier de consultation des entreprises correspondant et comportant les projets de marché consultable, à la Direction Générale des Déplacements</li> <li>7. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics et notamment à signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>
Unanimité	13	<p><b>Adaptation des circuits de transports scolaires organisés par Nantes Métropole - Année scolaire 2011/2012</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approuve les modifications à apporter aux circuits de transports scolaires pour l'année scolaire 2011/2012, telles que décrites ci-dessus, pour un volume kilométrique annuel de 451 400 kilomètres en année pleine.</li> <li>2. Autorise M. le Président ou M. le Vice Président délégué à prendre toutes dispositions et à accomplir toutes formalités pour l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>
Unanimité	14	<p><b>SAINT-HERBLAIN - Projet de rénovation urbaine de Bellevue - Requalification de la rue d'Aquitaine - Convention de groupement de commandes entre Nantes Métropole et Loire Océan Développement – Approbation</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'approuver la convention de groupement de commandes entre Nantes Métropole et la société Loire Océan Développement relative à la coordination des opérations de passation de marchés liée à l'opération de requalification de la rue d'Aquitaine</li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention.</li> </ol>
Unanimité	15	<p><b>NANTES - Grand Projet de Ville le nouveau Malakoff - Aménagement des espaces publics de Malakoff aval - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autorise le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour la réalisation de l'opération portant sur la requalification des espaces publics de Malakoff aval (1<sup>ère</sup> phase) ;</li> <li>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises correspondant et comportant les projets de marché consultables à la direction des Projets de Rénovation Urbaine;</li> <li>3. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, notamment attribuer et signer le(s) marché(s) et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération</li> </ol>

Unanimité	16	<p><b>NANTES - Le Nouveau Malakoff, Grand Projet de Ville - Mission de définition et de cohérence urbaine - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la mission de définition et de cohérence urbaine pour le quartier Malakoff Pré-Gauchet,</li> <li>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet de marché consultable à la Direction des Projets de Renouvellement Urbain,</li> <li>3. Autorise Monsieur le Président ou M le Vice-président Délégué à exercer les missions confiées par le code des marchés publics au pouvoir adjudicateur, notamment signer le marché et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>
Unanimité	17	<p><b>NANTES - SAUTRON - SAINT-HERBLAIN - COUERON – Restauration hydroécologique et mise en valeur de la Chézine - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approuve le programme de l'opération de restauration hydroécologique et de mise en valeur de la Chézine sur les communes de Nantes, Sautron, Saint-Herblain et Couëron</li> <li>2. Fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 1 005 000 € H.T., soit 1 202 000 € T.T.C.</li> <li>3. Sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne</li> <li>4. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>

**18 VOIRIE - Programmes enveloppes financières prévisionnelles - Lancement de consultations – Avenant**

- A l'unanimité

1. Approuve les programmes d'aménagement et fixe les enveloppes financières prévisionnelles des opérations suivantes :

COMMUNES	OPERATIONS	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
INDRE	Aménagement de la rue Marcel Sembat	260 870	312 000
SAINT HERBLAIN	Aménagement de voirie, Boulevard Marcel Paul	563 985	674 527
SAINT HERBLAIN	Allée de la Bourgonnière, requalification complète	1 444 815	1 728 000
SAINT HERBLAIN	Rue du Danube : travaux d'accompagnement de l'opération d'aménagement Bagatelle	1 202 946	1 438 723
BOUGUENAIS	Travaux périphériques à la ZAC Moulin Cassé – Croix Rouge	836 120,40	1 000 000
REZE	Aménagement du carrefour Nogues-Lagathu-Blordière	418 060,20	500 000
LES SORINIERES	Aménagement de la rue des Arrentés entre la RN137 et la rue des Sports, et de la rue de la Haute-Lande entre la rue du Bocage et la rue des Papillons	570 234,11	682 000
ORVAULT	Vallon des Garettes	418 060	500 0000
NANTES	Aménagement du Cours des 50 otages	2 633 779,26	3 150 000
NANTES	Barreau Ouest	1 003 344,48	1 200 000
NANTES	viaduc de la Sèvre – rénovation de la protection anticorrosion	668 896.32	800 000

2. Autorise le lancement

- de procédures adaptées pour la réalisation des opérations :
  - i. d'aménagement du carrefour Nogues-Lagathu-Blordière sur la commune de Rezé,
  - ii. d'aménagement de la rue des Arrentés entre la RN137 et la rue des Sports, et la rue de la Haute-Lande entre la rue du Bocage et la rue des Papillons sur la commune des Sorinières
  - iii. Vallon des Garettes sur la commune d'Orvault,
  - iv. d'aménagement du Cours des 50 otages sur la commune de Nantes,
  - v. Barreau Ouest sur la commune de Nantes
  - vi. Viaduc de la Sèvre – rénovation de la protection anticorrosion sur la commune de NANTES
  - vii. de réalisation des travaux préparatoires à l'aménagement de la Porte de la Beaujoire sur la commune de Nantes
  - viii. d'une procédure adaptée pour les prestations de maîtrise d'œuvre relatives à la réalisation du plan de calepinage de l'ensemble des bordures et des dalles en pierre naturelle de revêtement de sol nécessaires à l'aménagement des cheminements piétons dans le cadre de l'opération Château – Feydeau sur la commune de Nantes,
  - ix. de réalisation des travaux de la voie définitive desservant la Maison des Sports sur la commune de Nantes.

		<p>3. Approuve les dossiers de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultables aux pôles Sud Ouest, Loire Sèvre Vignoble, Erdre et Cens, Nantes Loire, Nantes Ouest et à la Direction de l'espace public.</p> <p>- Par 33 voix pour et 10 abstentions</p> <p>4. Approuve la modification du périmètre de l'opération d'aménagement de la place Graslin qui concerne dorénavant la place Graslin, la rue Racine jusqu'à son raccordement avec la rue Franklin, la rue Jean-Jacques Rousseau jusqu'à son raccordement avec la rue de l'Héronnière, la totalité de la rue Piron, le parvis du cours Cambronne, les amorces des rues Gresset et Voltaire ainsi que celle du programme d'aménagement de l'opération qui prévoit désormais un traitement qualitatif et un éclairage patrimonial des façades (excepté celle du théâtre Graslin) sur l'ensemble de ces emprises.</p> <p>5. Approuve l'ensemble des études d'avant-projet de cette opération pour un coût prévisionnel de travaux de 4 150 000 € HT soit 4 963 400 € TTC.</p> <p>6. Approuve la conclusion de l'avenant relatif au marché de maîtrise d'œuvre de l'opération d'aménagement de la place Graslin à Nantes fixant la rémunération définitive du maître d'œuvre.</p> <table border="1" data-bbox="421 846 1492 1104"> <thead> <tr> <th>Marché N°</th> <th>Entreprise titulaire</th> <th>Montant HT initial des travaux suivi par AUP/SCE</th> <th>Montant HT du marché initial</th> <th>Montant HT définitif des travaux suivi par AUP/SCE</th> <th>Montant HT du présent avenant</th> <th>Nouveau montant HT du marché</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011-2070</td> <td>groupement AUP/SCE</td> <td>2 000 000 €</td> <td>257 990 €</td> <td>2 364 438 €</td> <td>49 560,78 €</td> <td>307 550,78 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>7. Décide de porter l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération de 2 508 361 € HT à 4 849 498,33 € HT soit 5 800 000 € TTC.</p> <p>8. Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ attribuer et signer les marchés passés par procédures adaptées,</li> <li>▪ signer l'avenant</li> </ul> <p>et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération</p>	Marché N°	Entreprise titulaire	Montant HT initial des travaux suivi par AUP/SCE	Montant HT du marché initial	Montant HT définitif des travaux suivi par AUP/SCE	Montant HT du présent avenant	Nouveau montant HT du marché	2011-2070	groupement AUP/SCE	2 000 000 €	257 990 €	2 364 438 €	49 560,78 €	307 550,78 €
Marché N°	Entreprise titulaire	Montant HT initial des travaux suivi par AUP/SCE	Montant HT du marché initial	Montant HT définitif des travaux suivi par AUP/SCE	Montant HT du présent avenant	Nouveau montant HT du marché										
2011-2070	groupement AUP/SCE	2 000 000 €	257 990 €	2 364 438 €	49 560,78 €	307 550,78 €										
Unanimité	19	<p><b>Fourniture et transport de sel de déneigement pour les services de Nantes Métropole - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la conclusion d'un accord cadre</b></p> <p>1. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert afin de conclure un accord-cadre concernant la fourniture et le transport de sel de déneigement pour les services de Nantes Métropole ;</p> <p>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises correspondant consultable au pôle Nantes Ouest,</p> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à la présente délibération, notamment à signer l'accord cadre correspondant</p>														
Unanimité	20	<p><b>SAINT HERBLAIN - Cession de 2 268m<sup>2</sup> d'emprise à la société SABAPROM</b></p> <p>1. Décide de céder l'emprise de la voie – soit 2268 m<sup>2</sup>, en cours de numérotation au service des impôts et située sur la commune de Saint-Herblain pour un montant de 158 760 €, les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.</p> <p>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice –Président délégué, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'acte à intervenir.</p>														



Unanimité	21	<p><b>Nantes - Mémorial à l'abolition de l'esclavage - Acquisition d'un immeuble non bâti auprès de l'Etat</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'acquérir l'immeuble non bâti situé sur la commune de Nantes, quai de la Fosse, d'une superficie de 8 460 m<sup>2</sup> environ tel que défini sur le plan ci-joint, et appartenant à l'Etat pour un montant de 252 000 €.</li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'acte à intervenir, payer le prix et les frais afférents à l'acte.</li> </ol>
Unanimité	22	<p><b>Travaux de rénovation et d'extension des équipements de régulation de trafic - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour les travaux de réparation, de rénovation et de petites extensions des équipements de régulation de trafic.</li> <li>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultable à la Direction de l'Espace Public.</li> <li>3. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics et notamment à signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>

Unanimité

**23 Réserves Foncières**

1. Décide d'acquérir un immeuble bâti situé sur la commune de REZE, 22 Place Sémard, cadastré section AP n°621 d'une superficie de 229 m<sup>2</sup> et appartenant à Monsieur et Madame VINET Hugues pour un montant de TROIS CENT TRENTE MILLE EUROS (330 000 €) net vendeur.

Les frais afférents à l'acte et la commission d'agence de 15 000 € seront à la charge de Nantes Métropole.

2. Décide d'acquérir les lots de copropriété n°3, 5, 6, 7, 8, 12, 14, au sein de l'immeuble bâti situé sur la commune de La Chapelle sur Erdre, 5 rue François Clouet, cadastré section AN n°114 d'une superficie totale de 141 m<sup>2</sup> et appartenant aux Consorts Daniel, pour un montant de CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160 000 €) net vendeur.

Les frais de négociation pour un montant de 5 000 € et les frais d'acte seront à la charge de Nantes Métropole.

3. Décide la cession, conformément à l'avis de France Domaine, au profit de la commune de Nantes, de l'immeuble dont la désignation suit, aux conditions financières figurant dans le tableau suivant :

Commune	Affaire	Adresse	Cadastre	Surface	Acte acquisition	Prix acquisition coût cession	Acomptes capital remboursé à échéance	Solde restant dû fond de roulement
Nantes	BERTHO /BARRETT	78 rue de la Papotière	WK 38 et 40	1186 m <sup>2</sup>	12/05/2005	70 016,69 €	49 011 €	21 005,69 €

Les frais afférents à l'acte seront pris en charge par la commune de Nantes.

4. Décide d'acquérir le bien non bâti situé sur la commune de Nantes, chemin du Bas, cadastré BN 168, 169, 172 et 173, d'une superficie de 33 259 m<sup>2</sup> et appartenant à Monsieur et Madame Roger FONTENEAU pour un montant de QUATRE CENT TRENTE DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE SEPT EUROS (432 367 €) nets de taxes auquel viendront s'ajouter les frais de négociation et ceux afférents à l'acte.

5. Décide d'acquérir le bien non bâti situé sur la commune de Nantes, 58, chemin de la Boisbonnière, cadastré VI 149, d'une superficie de 2 192 m<sup>2</sup> et appartenant aux Consorts GAYET pour un montant de QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE EUROS (99 000 €) nets de taxes auquel viendront s'ajouter les frais de négociation pour un montant de SIX MILLE EUROS (6 000 €) et ceux afférents à l'acte.

6. Décide d'acquérir le bien bâti situé sur la commune de Couëron, 175 bd de la Libération cadastré section BS n° 365 pour partie d'une superficie de 200 m<sup>2</sup> environ (à définir par document d'arpentage) et appartenant à Monsieur et Madame Philippe JAHENY pour un montant de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000 €) net vendeur auquel viendront s'ajouter les frais de notaire ; étant précisé que les frais de géomètre seront pris en charge par la ville de Couëron.

7. Décide de céder à Nantes Habitat le bien situé sur la commune de Nantes, 10 rue Gambetta cadastré section ER n°288 d'une superficie de 4 238 m<sup>2</sup> pour un montant de UN MILLION TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (1 375 000 €), les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

8. Décide d'acquérir l'immeuble bâti situé sur la commune de Brains, 5 rue Jules Verne, cadastré section AB n°s 6 et 909 d'une superficie totale de 2 488 m<sup>2</sup> et appartenant aux Consorts ARTUS pour un montant total de CENT SOIXANTE DIX MILLE EUROS (170 000 €) net vendeur.

9. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les actes à intervenir, payer le prix et les frais afférents aux actes.

Unanimité	24	<p><b>Eau - Admission en non valeur et remise gracieuse pour fuites</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Décide d'admettre en non-valeur les sommes irrécouvrables présentées pour la période dans le tableau ci-joint.</li> <li>Décide d'accorder une remise gracieuse à l'abonné figurant sur le tableau joint.</li> <li>Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>																																
Unanimité	25	<p><b>Assainissement – Programmes – Enveloppes financières – Lancement de consultations – Avenant</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Approuve les programmes et fixe les enveloppes financières prévisionnelles des opérations de reconstruction à ciel ouvert des réseaux d'assainissement suivantes :</li> </ol> <table border="1" data-bbox="419 577 1294 1137"> <thead> <tr> <th>Communes</th> <th>Opération</th> <th>Montant H.T.</th> <th>Montant T.T.C.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nantes</td> <td>Réseaux unitaires situés sur le trajet de la ligne chronobus C1 ouest de la place Canclaux au bd Saint Aignan</td> <td>225 000</td> <td>269 100</td> </tr> <tr> <td>Nantes</td> <td>Réseaux eaux usées et eaux pluviales situés sur le trajet de la ligne chronobus C3</td> <td>220 000</td> <td>263 120</td> </tr> <tr> <td>Saint Herblain, Nantes, Carquefou</td> <td>Réseaux eaux usées, pluviales et unitaires situés sur le trajet de la ligne Chronobus C6</td> <td>2 121 000</td> <td>2 536 716</td> </tr> <tr> <td>Thouaré sur Loire, Sainte Luce sur Loire, Nantes</td> <td>Réseaux eaux usées et pluviales situées sur le trajet de la ligne chronobus C7</td> <td>1 719 000</td> <td>2 055 924</td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>Autorise le lancement de procédures adaptées pour la réalisation de ces opérations.</li> <li>Autorise le lancement d'une procédure négociée pour le renouvellement des automates de la station d'épuration de Tougas.</li> <li>Approuve les dossiers de consultations des entreprises comportant les projets de marchés consultables à la direction de l'assainissement.</li> <li>Approuve la conclusion et la signature de l'avenant au marché de travaux suivant :</li> </ol> <table border="1" data-bbox="419 1395 1334 1559"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marchés N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011-352</td> <td>ATP</td> <td>100 000 €</td> <td>808 927.5 €</td> <td>967 477.29 €</td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>Autorise M. le Président ou M le Vice-Président Délégué à exercer les attributions confiées par le code des marchés publics à l'entité adjudicatrice et notamment à attribuer et à signer les marchés passés dans le cadre des procédures adaptées et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>	Communes	Opération	Montant H.T.	Montant T.T.C.	Nantes	Réseaux unitaires situés sur le trajet de la ligne chronobus C1 ouest de la place Canclaux au bd Saint Aignan	225 000	269 100	Nantes	Réseaux eaux usées et eaux pluviales situés sur le trajet de la ligne chronobus C3	220 000	263 120	Saint Herblain, Nantes, Carquefou	Réseaux eaux usées, pluviales et unitaires situés sur le trajet de la ligne Chronobus C6	2 121 000	2 536 716	Thouaré sur Loire, Sainte Luce sur Loire, Nantes	Réseaux eaux usées et pluviales situées sur le trajet de la ligne chronobus C7	1 719 000	2 055 924	Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du marché		HT	TTC	2011-352	ATP	100 000 €	808 927.5 €	967 477.29 €
Communes	Opération	Montant H.T.	Montant T.T.C.																															
Nantes	Réseaux unitaires situés sur le trajet de la ligne chronobus C1 ouest de la place Canclaux au bd Saint Aignan	225 000	269 100																															
Nantes	Réseaux eaux usées et eaux pluviales situés sur le trajet de la ligne chronobus C3	220 000	263 120																															
Saint Herblain, Nantes, Carquefou	Réseaux eaux usées, pluviales et unitaires situés sur le trajet de la ligne Chronobus C6	2 121 000	2 536 716																															
Thouaré sur Loire, Sainte Luce sur Loire, Nantes	Réseaux eaux usées et pluviales situées sur le trajet de la ligne chronobus C7	1 719 000	2 055 924																															
Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du marché																															
			HT	TTC																														
2011-352	ATP	100 000 €	808 927.5 €	967 477.29 €																														

Unanimité	26	<b>Assainissement - Approbation programmes enveloppes financières prévisionnelles - Modification enveloppe financière prévisionnelle - Lancement de procédures adaptées</b>													
1. Approuve les programmes et les enveloppes financières prévisionnelles des opérations suivantes :															
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="419 394 639 454">COMMUNES</th> <th data-bbox="647 394 1058 454">OPERATIONS</th> <th data-bbox="1058 394 1275 454">MONTANT € HT</th> <th data-bbox="1275 394 1492 454">MONTANT € TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="419 454 639 741">BOUAYE SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU</td> <td data-bbox="647 454 1058 741">Extension du réseau d'assainissement eaux usées permettant la desserte des villages de la Maison Poitard, (Bouaye), des Ecobuts et de la Nosterie (Saint Aignan de Grand Lieu) et de la ZA de la Forêt (Bouaye et Saint Aignan de Grand Lieu)</td> <td data-bbox="1058 454 1275 741">1 810 000 € HT</td> <td data-bbox="1275 454 1492 741">2 164 760 € TTC</td> </tr> <tr> <td data-bbox="419 741 639 837">COUERON</td> <td data-bbox="647 741 1058 837">Réhabilitation de réseaux eaux usées, rues Chopin, des Roses et Avenue des Tulipes</td> <td data-bbox="1058 741 1275 837">205 000 € HT</td> <td data-bbox="1275 741 1492 837">245 180 € TTC</td> </tr> </tbody> </table>	COMMUNES	OPERATIONS	MONTANT € HT	MONTANT € TTC	BOUAYE SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	Extension du réseau d'assainissement eaux usées permettant la desserte des villages de la Maison Poitard, (Bouaye), des Ecobuts et de la Nosterie (Saint Aignan de Grand Lieu) et de la ZA de la Forêt (Bouaye et Saint Aignan de Grand Lieu)	1 810 000 € HT	2 164 760 € TTC	COUERON	Réhabilitation de réseaux eaux usées, rues Chopin, des Roses et Avenue des Tulipes	205 000 € HT	245 180 € TTC			
COMMUNES	OPERATIONS	MONTANT € HT	MONTANT € TTC												
BOUAYE SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	Extension du réseau d'assainissement eaux usées permettant la desserte des villages de la Maison Poitard, (Bouaye), des Ecobuts et de la Nosterie (Saint Aignan de Grand Lieu) et de la ZA de la Forêt (Bouaye et Saint Aignan de Grand Lieu)	1 810 000 € HT	2 164 760 € TTC												
COUERON	Réhabilitation de réseaux eaux usées, rues Chopin, des Roses et Avenue des Tulipes	205 000 € HT	245 180 € TTC												
2. Décide de porter l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération de construction du réseau d'assainissement eaux usées et de la station de traitement la Brosse-la Mirais sur la commune de LA CHAPELLE- SUR-ERDRE de 2 200 000€ HT à 2 650 000 € HT, soit 3 169 400 € TTC															
3. Autorise le lancement de procédures adaptées pour les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extension du réseau d'assainissement eaux usées permettant la desserte des villages de la Maison Poitard, sur la commune de BOUAYE, des Ecobuts et de la Nosterie sur la commune de SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU et de la Zone d'activité de la Forêt sur les commune de BOUAYE et de SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU,</li> <li>▪ Construction du réseau d'assainissement eaux usées la Brosse-la Mirais sur la commune de LA CHAPELLE- SUR-ERDRE,</li> </ul>															
4. Approuve les dossiers de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultables aux pôles Sud-Ouest, et Erdre et Cens,															
5. Autorise M. le Président ou M. le Vice- Président délégué à exercer les missions confiées par le Code des marchés publics à l'entité adjudicatrice, notamment attribuer et signer les marchés passés par procédure adaptée et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.															

<p><b>Unanimité</b></p>	<p><b>27</b></p>	<p><b>Tri et/ou traitement des déchets banals issus de l'activité des services et des déchèteries de Nantes Métropole - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Fourniture sacs de déchets - Signature du marché</b></p> <p>1. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché pour le traitement des déchets verts issus des déchèteries de Nantes, le traitement des balayures mécaniques de voirie et le tri et conditionnement des papiers et cartons.</p> <p>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultables à la direction des déchets.</p> <p>3. Autorise la signature du marché de fourniture de sacs de déchets suivant :</p> <table border="1" data-bbox="421 517 1492 745"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Prestataire retenu</th> <th colspan="2">Montants HT pour la période initiale</th> <th colspan="2">Montants HT pour la période de reconduction</th> </tr> <tr> <th>minimum</th> <th>maximum</th> <th>minimum</th> <th>maximum</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot 1 : Plastiques et Tissages de Luneray (PTL)</td> <td>1 000 000 €</td> <td>2 200 000 €</td> <td>500 000 €</td> <td>1 000 000 €</td> </tr> <tr> <td>Lot 2 : Transport Urgent.Com</td> <td>400 000 €</td> <td>800 000 €</td> <td>200 000 €</td> <td>400 000 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>4. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics et notamment à signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	Prestataire retenu	Montants HT pour la période initiale		Montants HT pour la période de reconduction		minimum	maximum	minimum	maximum	Lot 1 : Plastiques et Tissages de Luneray (PTL)	1 000 000 €	2 200 000 €	500 000 €	1 000 000 €	Lot 2 : Transport Urgent.Com	400 000 €	800 000 €	200 000 €	400 000 €
Prestataire retenu	Montants HT pour la période initiale			Montants HT pour la période de reconduction																	
	minimum	maximum	minimum	maximum																	
Lot 1 : Plastiques et Tissages de Luneray (PTL)	1 000 000 €	2 200 000 €	500 000 €	1 000 000 €																	
Lot 2 : Transport Urgent.Com	400 000 €	800 000 €	200 000 €	400 000 €																	
<p><b>Unanimité</b></p>	<p><b>28</b></p>	<p><b>ZAC Ile de Nantes - Réalisation et financement des réseaux électriques - Programme 2011 - Approbation de la convention</b></p> <p>1. Approuve la convention spécifique ci-jointe, établie entre Nantes Métropole et Electricité Réseau Distribution France, ayant pour objet la réalisation et la prise en charge des réseaux électriques engagés en 2011 dans la ZAC Ile de Nantes et la participation de Nantes Métropole à hauteur de 193 379,31 €TTC.</p> <p>2. Autorise M. le Président ou Madame la Vice Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer cette convention.</p>																			

**29 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX TIERS****EXPOSE**

Conformément à l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités sont désormais tenues d'individualiser les attributions de subvention, par délibération distincte du vote du budget.

**Budget principal :**

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION</b>			
<b>Ecole des Mines</b> (Etablissement public administratif)	Soutien à l'acquisition d'un plateau innovation et transfert multimédia  <i>Confer convention 2010-2013</i>	Fonctionnement	- <b>75 000 €</b> en déduction des 75 000 € délibération 15/04/2011
<b>Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Nantes – ENSA Nantes</b> (Etablissement d'enseignement public)	Soutien à l'exposition Itinéraires Design du 22 novembre 2011 au 8 janvier 2012 à la galerie Loire ENSA de Nantes  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>15 000 €</b>
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>			
<b>Chambre de Commerce Nantes St-Nazaire</b> (établissement public)	Soutien à l'observatoire du commerce	Fonctionnement	<b>20 000 €</b>
<b>Jeune Chambre Economique de Nantes</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>3 100 €</b>
<b>Congrès Sapeurs-Pompiers Nantes Atlantique 2011</b> (Association)	Mise à disposition d'une journée d'espaces de 11 500 m <sup>2</sup> (correspondant au Grand Palais) au Parc des Expositions de la Beaujoire pour la tenue du 118 <sup>ème</sup> Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France à Nantes du 22 au 24 septembre 2011	Subvention en nature	<b>18 000 €</b>
<b>Association Convention Nationale des Avocats</b> (Association)	Soutien à l'organisation de la Convention Nationale des Avocats du 19 au 22 octobre 2011 au Parc des Expositions de la Beaujoire à Nantes  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>50 000 €</b>

<b>Chambre des Métiers de Loire Atlantique</b> (établissement public)	Soutien au Salon des Métiers de l'Art du 2 au 4 décembre 2011 à la Cité des Congrès de Nantes.  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>6 000 €</b>
<b>Réseau Entreprendre Pays de Loire</b> (Association)	Soutien au 9 <sup>ème</sup> challenge « Les entrepreneuriales » 2011/2012 à Nantes.  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>6 400 €</b>
	Soutien à la manifestation « Booster Camp » le 16 novembre à la Cité des Congrès de Nantes  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>4 000 €</b>
<b>Association des Magistrats Consulaires Nantais</b> (Association)	Soutien au Congrès National des Tribunaux de Commerce les 1, 2 et 3 décembre 2011 à la Cité des Congrès de Nantes.  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>MOBILITES</b>			
<b>Crédit Municipal de Nantes</b> (Etablissement public de crédit)	Soutien à hauteur de 34% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>459 € plafonnés</b>
<b>ECOPOLE CPIE du Pays de Nantes</b> (Association)	Soutien à hauteur de 40% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>1 168 € plafonnés</b>
<b>INRA de Nantes</b> (Etablissement public)	Soutien à hauteur de 29% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>561 € plafonnés</b>
<b>Mairie de Bouaye</b> (collectivité locale)	Soutien à hauteur de 31% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>341 € plafonnés</b>
<b>Nantes Métropole Gestion Equipement</b> (Société économie mixte)	Soutien à hauteur de 36% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>1 007 € plafonnés</b>
<b>La Banque Postale</b> (entreprise)	Soutien à hauteur de 40% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>2 437 € plafonnés</b>
<b>Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - CSTB</b> (organisme public)	Soutien à hauteur de 38% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>5 000 € plafonnés</b>
<b>LOGICA France</b> (entreprise)	Soutien à hauteur de 40% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>4 921 € plafonnés</b>

<b>ONIRIS</b> (établissement d'enseignement public)	Soutien à hauteur de 31% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>5 000 € plafonnés</b>
<b>Université de Nantes</b> (établissement public d'enseignement)	Soutien à hauteur de 29% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>897 € plafonnés</b>
<b>Banque Populaire Atlantique</b> (entreprise)	Soutien à hauteur de 11% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>5 000 € plafonnés</b>
<b>INDDIGO</b> (entreprise)	Soutien à hauteur de 45% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>2 323 € plafonnés</b>
<b>Mairie de Bouguenais</b> (collectivité locale)	Soutien à hauteur de 29% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>2 367 € plafonnés</b>
<b>Mairie de Saint-Herblain</b> (collectivité locale)	Soutien à hauteur de 22% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>5 000 € plafonnés</b>
<b>Nantes Habitat</b> (Office public HLM)	Soutien à hauteur de 12% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>5 000 € plafonnés</b>
<b>Vignon Informatique France</b> (entreprise)	Soutien à hauteur de 36% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>4 996 € plafonnés</b>
<b>Quille Construction</b> (entreprise)	Soutien à hauteur de 31% du TTC, sur le projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2011 en faveur du développement de la pratique du vélo.	AP 025 OP 2011-3072	<b>3 478 € plafonnés</b>
<b>Région Pays de la Loire</b> (Collectivité locale)	Participation aux coûts de fonctionnement du dispositif Métrocéane pour l'année 2010. <i>Confer protocole 1er avril 2009 au 31 Déc 2014.</i>	Fonctionnement	<b>4 022,97 €</b>
<b>Conseil Général de Loire Atlantique</b> (Collectivité locale) <i>Confer convention et avenant joints</i>	Participation au site de covoiturage pour l'année 2010 (non acquitté à ce jour)	Fonctionnement	<b>16 744 €</b>
	Participation au site de covoiturage pour l'année 2011	Fonctionnement	<b>11 272,08 €</b>
<b>IFOCOTEP</b> (entreprise)	Solde du soutien aux études préalables à la mise en place du plan de mobilité du campus de l'apprentissage <i>Confer protocole joint</i>	Fonctionnement	<b>6 765,63 € plafonnés</b>
<b>POLITIQUE DE LA VILLE</b>			
<b>Association d'Action Educative 44</b> (Association)	Soutien aux actions dans le cadre de l'aide aux victimes pour lutter contre les violences conjugales.	Fonctionnement	<b>4 500 €</b>



<b>EMPLOI dont ECONOMIE SOCIALE &amp; SOLIDAIRE</b>			
<b>Interfaces Compétences</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Saint Benoît Labre</b> (Association)	Soutien à l'action Locamob visant à aider à la mobilité de personnes en situation d'accès à l'emploi <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>13 730 €</b>
<b>ATAO</b> (Association)	Soutien à l'action visant à permettre à des personnes en situation d'accès à l'emploi de disposer d'un moyen de locomotion <i>Confer convention ci-jointe</i>	Fonctionnement	<b>3 175 €</b>
<b>Ouvre-Boîtes 44</b> (SCOP SARL)	Soutien à la création d'une coopérative d'activités et d'emploi dans le secteur des services à la personne <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>CAP 44</b> (SCIC)	Soutien à la création d'une coopérative d'installation en agriculture paysanne <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>FONDES</b> (Association)	Accompagnement de la démarche sur les lieux collectifs de proximité <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>15 000 €</b>
<b>Les Petites Mains en Scène</b> (SCOP)	Soutien à la 4 <sup>ème</sup> édition du « Marché de Léon » du 9 au 24 décembre 2011 place du Change	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>JET FM</b> (Association)	Soutien à l'action « Média Solidaire » visant à promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Les Badauds Associés</b> (Association) <i>Confer convention jointe</i>	Aide au développement de l'activité socio-économique créatrice d'emplois	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
	Emploi solidaire	Fonctionnement	<b>9 304 € plafonnés</b>
<b>Centre d'Histoire du Travail</b> (Association)	Soutien à l'édition d'un ouvrage dédié aux coopératives de consommation en Basse-Loire	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Coopération Ressources Solidaires</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>CEFRES</b> (Association) <i>Confer convention jointe</i>	Soutien à l'action de formation Orientation Sociale et Emploi (OSE)	Fonctionnement	<b>20 100 €</b>
	Aide exceptionnelle	Fonctionnement	<b>6 600 €</b>

<b>OCEAN</b> (Association)	Aide au fonctionnement des chantiers d'insertion	Fonctionnement	<b>132 025 €</b>
<i>Confer convention jointe</i>	Cofinancement du FRAC	Fonctionnement	<b>2 830 €</b>
<b>Coorage 44</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>7 000 €</b>
<b>Partage 44</b> (Association)	Aide complémentaire au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Retravailler dans l'Ouest</b> (Association)	Soutien à l'action de professionnalisation des intervenants à domicile	Fonctionnement	<b>1 000 €</b>
<b>Groupement des Associations Intermédiaires de Nantes Métropole – GAIN</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>15 000 €</b>
<b>Arbalange, culotté et engagé</b> (SCOP)	Appel à projet ESS : aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>- 10 000 €</b> en déduction délibération 04/07/2011
<b>TAMADI</b> (Association)	Appel à projet ESS : soutien aux actions de sensibilisation du public au tourisme solidaire	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Libertalia</b> (Association)	Appel à projet ESS : aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>La Clé des Champs</b> (Association)	Appel à projet ESS : aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Animation Rurale 44</b> (Association)	Appel à projet ESS : soutien à l'émergence de lieux collectifs de proximité	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Regart's</b> (Association)	Appel à projet ESS : aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Transformeurs</b> (Association)	Appel à projet ESS : aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Compostri</b> (Association)	Appel à projet : soutien à la professionnalisation de la structure	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<i>Confer convention jointe</i>	Emploi solidaire	Fonctionnement	<b>1 462 € plafonnés</b>
<b>Accompagnement Migrants Intégration (AMI)</b> (Association)	Appel à projet ESS : aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Centre Socio-Culturel de l'Allée Verte – ACAV</b> (Association)	Appel à projet ESS : soutien à l'action Jardin'âge	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>

<b>Association pour préfiguration d'un circuit court de la culture à Nantes et son agglomération – AP3C</b>  (Association)	Appel à projet ESS : aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Rencontres Amitiés et Partage Interculturels – RAPI</b>  (Association)	Appel à projet ESS : aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Declic Mobilité</b>  (Association)	Soutien complémentaire à l'action pédagogique de développement des compétences à la mobilité pour des publics en difficultés d'insertion  <i>Confer avenant joint</i>	Fonctionnement	<b>8 000 €</b>
<b>Cultures du Cœur 44</b>  (Association)	Aide exceptionnelle au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Libertalia</b>  (Association)	Emploi solidaire	Fonctionnement	<b>1 462 € plafonnés</b>
<b>NAPCE</b>  (Association)	Emploi solidaire	Fonctionnement	<b>2 326 € plafonnés</b>
<b>Bloc A3</b>  (Association)	Emploi solidaire	Fonctionnement	<b>2 326 € plafonnés</b>
<b>TOURISME ET GRANDS EQUIPEMENTS</b>			
<b>Cité des Congrès de Nantes</b>  (Société d'économie mixte)	Soutien à la manifestation les Utopiales qui se tiendra du 9 au 13 novembre 2011 à la Cité des Congrès de Nantes.  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>60 000 €</b>
<b>Cité des Congrès de Nantes</b>  (société d'économie mixte)	Soutien à la mise en œuvre d'actions de promotion du territoire métropolitain.  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>45 000 €</b>
<b>ATTRACTIVITE INTERNATIONALE</b>			
<b>PING</b>  (Association)	Soutien au développement et à l'animation d'une plate-forme de réseau social appelée « Nantes Creative Generations » autour des expériences innovantes initiées par des jeunes citoyens en Europe et sur le territoire métropolitain.	Fonctionnement	<b>6 000 €</b>
<b>CRPM</b>  (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>1 525 €</b>
<b>Agence de Développement à l'International</b>  (Association)	Subvention complémentaire à l'aide au fonctionnement général  <i>Confer avenant joint</i>	Fonctionnement	<b>60 000 €</b>

<b>AMENAGEMENTS ET SOLIDARITES</b>			
<b>Une Famille un Toit</b> (Association)	Aide complémentaire au programme « consolidation de projets de vie en Roumanie ».  <i>Confer avenant joint</i>	Fonctionnement	<b>50 000 €</b>
<b>SOLIDARITES ET COOPERATIONS INTERNATIONALES</b>			
<b>Association Internationales des Maires Francophones - AIMF</b> (Association)	Participation de Nantes Métropole à deux actions de l'AIMF :  - Formation des élus du département de la Grand'Anse en Haiti  - Organisation d'un séminaire d'échange d'expériences pour les collectivités locales guinéennes et d'Afrique francophone, portant sur la mise en place d'autorités organisatrices locales dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des déchets.  <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>40 000 €</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
<b>Union Rurale des CPIE des Pays de la Loire</b> (Association)	Soutien aux ateliers du développement durable et des territoires sur « la biodiversité et la participation citoyenne » organisés les 9 et 10 novembre 2011 sur l'Île Beaulieu à Nantes.	Fonctionnement	<b>4 000 €</b>
<b>Chambre Départementale d'Agriculture de Loire Atlantique</b> (Etablissement public)	Soutien au programme d'actions 2011 pour le développement d'une agriculture innovante dans l'agglomération nantaise.  <i>Confer avenant joint</i>	Fonctionnement	<b>18 300 € plafonnés</b>
<b>Ville de Bouguenais</b> (collectivité locale)	Soutien à la construction d'un bâtiment agricole, ferme des 9 Journaux, propriété de la Ville de Bouguenais.  <i>Confer convention jointe</i>	AP 012 OP 2011-522	<b>15 000 €</b>

**Budget Assainissement :**

<b>Désignation de l'organisme</b>	<b>Objet de la subvention demandée</b>	<b>N° AP-OP</b>	<b>Montant proposé</b>
<b>M. HARROUET André</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif  <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 170 € plafonnés</b>
<b>Mme GUEGUEN Anne-Lise</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif  <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>987,41 € plafonnés</b>

<b>M. DAVID Daniel</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>2 287,50 € plafonnés</b>
<b>M. DAVID Daniel</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>2 287,50 € plafonnés</b>
<b>M. MENORET Michel</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>845,05 € plafonnés</b>
<b>M. BOUGAULT Michel</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>4 622,39 € plafonnés</b>
<b>M. GIRARD Guillaume</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>

#### **LE BUREAU DELIBERE ET, A L'UNANIMITE**

1. Approuve les attributions de subventions selon les listes définies dans l'exposé.
2. Approuve les conventions et avenants correspondants ci-joints avec les organismes suivants :
  - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture : 1 convention
  - Association Convention Nationale des Avocats : 1 convention
  - Chambre des Métiers de Loire Atlantique : 1 convention
  - Réseau Entreprendre Pays de la Loire : 2 conventions
  - Association des Magistrats Consulaires Nantais : 1 convention
  - Conseil Général de Loire Atlantique : 1 convention et 1 avenant
  - IFOCOTEP : 1 protocole
  - Saint Benoît Labre : 1 convention
  - ATAO : 1 convention
  - Ouvre-boîtes 44 : 1 convention
  - CAP 44 : 1 convention
  - Fondes : 1 convention
  - Les Badauds Associés : 1 convention
  - CEFRES : 1 convention
  - Océan : 1 convention
  - Compostri : 1 convention
  - Déclic Mobilité : 1 avenant
  - Cité des Congrès de Nantes : 2 conventions
  - Agence Développement International : 1 avenant
  - Une Famille un Toit : 1 avenant
  - AIMF : 1 convention
  - Chambre Départementale d'Agriculture LA : 1 avenant
  - Ville de Bouguenais : 1 convention

Ne participent pas au vote :

- Charles GAUTIER, Alain VEY et Yves AUMON pour l'attribution de la subvention et l'approbation de la convention concernant la Cité des Congrès de Nantes
- Annie NICOLAS-GUILLET pour l'attribution de la subvention et l'approbation de la convention concernant Fondes
- Valérie DEMANGEAU et Marie-Cécile GESSANT pour l'attribution de la subvention et l'approbation de la convention concernant l'Agence développement à l'international.

3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la signature des conventions et avenants.

Unanimité	30	<p><b>Fonctionnement des services communautaires - Signature d'un marché et lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à signer le marché négocié sans mise en concurrence relatif à la maintenance et l'extension des licences APIC et prestations associées avec la société STAR APIC : Marché à bons de commandes d'un montant minimum annuel de 50.000 € HT et d'un montant maximum annuel de 200.000 € HT pour une durée d'un an reconductible expressément 3 fois par période d'un an chacune</li> <li>2. Autorise le lancement d'un marché à bons de commande par appel d'offres pour des prestations de conseil et accompagnement aux évolutions organisationnelles et managériales aux 2 collectivités</li> <li>3. Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet de marché consultable à la Direction Générale Organisation et Ressources Humaines</li> <li>4. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics et notamment à signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>
Unanimité	31	<p><b>NANTES - Convention de sous-location de locaux dans l'immeuble Axeo, sis 16 mail Picasso à Nantes, par Nantes Métropole au profit de la Ville de Nantes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide de conclure avec la Ville de Nantes une convention de sous-location de locaux dans l'immeuble AXEO aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages, d'une surface totale de 900 m2, et 12 places de parking dans l'immeuble sis 16, mail Picasso à Nantes.</li> <li>2. Le loyer annuel des plateaux s'élève à 175 453,20 €, les parkings à 11 481,60 €, les provisions annuelles de charges locatives hors taxe foncière s'élèvent à 24 757,20 €, le remboursement de la taxe foncière et de la TEOM au prorata surfacique.</li> <li>3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer la convention.</li> </ol>
Unanimité	32	<p><b>Bail conclu avec la société GB IMMOBILIER pour la location d'un immeuble, sis Rue de Grande Bretagne à Carquefou - Approbation de l'avenant n° 2</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide de conclure un avenant n°2 au bail de location d'un immeuble, sis rue de Grande Bretagne à Carquefou conclu avec la société GB Immobilier, définissant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des travaux supplémentaires dans l'immeuble loué, selon liste jointe en annexe ;</li> <li>- Le coût d'un nouveau loyer annuel de 304 825 € H.T., soit 364 570,70 € TTC.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou Monsieur le vice-président à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer l'avenant n°2 au bail.</li> </ol>

Unanimité	33	<p><b>Mutualisation de la Direction générale organisation et ressources humaines - Regroupement de la Direction du centre de services partagés ressources humaines - Prise à bail de surfaces de bureaux dans l'immeuble le Cambridge, bâtiment B, sis 97, rue Bonne Garde à Nantes</b></p> <p>1. Décide de conclure avec la société Nantes Aménagement un bail civil de 9 ans, reconductible tacitement sans que la durée totale ne puisse excéder 12 ans, pour la mise à disposition de l'immeuble le Cambridge, bâtiment B, d'une surface locative de 3 200 m<sup>2</sup> sur 5 niveaux, 20 places de parking dans l'immeuble et 14 en aériens, sis 97 rue Bonne Garde à Nantes.</p> <p>2. Le loyer annuel de location de l'immeuble s'élève à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>178 € HT/m<sup>2</sup>/an</b> en 2011, soit 95 963 € HT (113 575,75 € TTC),</li> <li>▪ <b>172 € HT/m<sup>2</sup>/an</b> en 2012, 2013 et 2014 ; 550 572 € HT (658 484,11 € TTC),</li> <li>▪ <b>227 € HT/m<sup>2</sup>/an</b> en 2015, 2016, 2017 ; 726 627 € HT (869 045,89 € TTC),</li> <li>▪ <b>211 € HT/m<sup>2</sup>/an</b> en 2018, 2019, et 2020 ; 675 411 € HT (807 791,56 € TTC) ;</li> <li>▪ <b>194 € HT/m<sup>2</sup>/an</b> en 2021, 2022, et 2023 ; 620 994 € HT (742 708,82 € TTC) ;</li> </ul> <p style="text-align: center;">Les charges locatives annuelles s'élèvent à 64 000 €.</p> <p>3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer le bail.</p>
Unanimité	34	<p><b>NANTES - ZAC Ile de Nantes - Quai du Président Wilson, Rue du Tonkin - Acquisition auprès de la S.A.M.O.A. de diverses parcelles pour une surface totale d'environ 20 284 m<sup>2</sup></b></p> <p>1. Décide d'acquérir auprès de la S.A.M.O.A diverses parcelles situées quai du Président Wilson et rue du Tonkin, cadastrées DX 50, 51 et 53, pour une surface totale d'environ 20 284 m<sup>2</sup>, pour un montant de 1 600 000 € net, augmentés du remboursement, à l'aménageur, des frais et honoraires payés. La régularisation interviendra par acte administratif aux frais de l'acquéreur.</p> <p>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les actes à intervenir.</p>
Unanimité	34 b	<p><b>NANTES - Boulevard Léon Bureau - Acquisition auprès de la société civile immobilière ANTLIA de 36 places de stationnement au sein de l'ensemble immobilier dit parking des Machines cadastré DY 191</b></p> <p>1. Décide d'acquérir auprès de la société civile immobilière ANTLIA 38 lots de copropriété correspondant à 34 places voitures et 4 places motos au sein de l'ensemble immobilier dit parking des machines situé boulevard Léon Bureau, cadastré DY 191, au prix de 14 950 € H.T/place étant entendu entre les parties que les 4 places motos sont valorisées pour 2 places voitures, soit un montant total de 643 687,20 € .T.T.C. La régularisation interviendra par acte notarié aux frais de l'acquéreur.</p> <p>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les actes à intervenir.</p>
Unanimité	35	<p><b>NANTES - 52, rue Paul Bellamy - Vente de l'immeuble bâti cadastré MR 194 à OMNIUM de Constructions Développements Locations (OCDL)</b></p> <p>1. Décide de vendre à OMNIUM DE CONSTRUCTIONS DEVELOPPEMENTS LOCATIONS (O.C.D.L.) l'immeuble situé 52, rue Paul Bellamy à Nantes, cadastré MR 194 pour une contenance de 1 498 m<sup>2</sup>, au prix net vendeur de 1 100 000 €. La régularisation interviendra par acte notarié aux frais de l'acquéreur.</p> <p>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'acte à intervenir.</p>



Unanimité	36	<p><b>Pôle Nantes Loire - Construction d'un centre technique sur l'île de Nantes - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approuve le programme de l'opération de construction d'un centre technique sur l'île de Nantes et l'enveloppe financière prévisionnelle de 1 505 016,70 € HT soit 1 800 000 € TTC (valeur juillet 2012)</li> <li>2. Autorise M. le Président de Nantes Métropole ou M. le vice-président délégué à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération</li> </ol>
Unanimité	37	<p><b>SOCIETE FONCIERE HABITAT ET HUMANISME – Opérations de construction et d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux – Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Foncière Habitat et Humanisme pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une opération de construction de 4 logements locatifs sociaux, dénommée « Villa des Vignes » sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire,</li> <li>▪ Une opération d'acquisition en VEFA d'un logement locatif social, dénommée « Les Etoiles de Loire » sur la commune de Nantes.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Foncière Habitat et Humanisme d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Foncière Habitat et Humanisme consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
Unanimité	38	<p><b>SA D'HLM LA NANTAISE D'HABITATIONS – Opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux – Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction de 15 logements locatifs sociaux, dénommée « L'Air du Temps » sur la commune de Sautron,</li> <li>- Une opération de construction de 59 logements locatifs sociaux, dénommée « Rue du 8 Mai » sur la commune de Vertou,</li> <li>- Une opération de réhabilitation de 5 logements locatifs sociaux, dénommée « Le Clos des Vignes » sur la commune de Saint-Léger-les-Vignes</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>

<p><b>Unanimité</b></p>	<p><b>39</b></p>	<p><b>SA D'HLM HARMONIE HABITAT - Opérations de construction et d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux - Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme Harmonie Habitat pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction de 2 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Vignes » sur la commune des Sorinières ;</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 3 logements locatifs sociaux, dénommée « Grande Lande » sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Anonyme Harmonie Habitat d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme Harmonie Habitat consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
<p><b>Unanimité</b></p>	<p><b>40</b></p>	<p><b>SA D'HLM VILOGIA - Opérations de construction et d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux - Emprunts auprès d'organismes financiers - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM Vilogia pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une opération de construction de 17 logements locatifs sociaux, dénommée « Résidence Plaisance » sur la commune La Chapelle-sur-Erdre,</li> <li>- une opération d'acquisition en VEFA de 36 logements locatifs sociaux, dénommée « DT6 Noon » sur la commune de Nantes</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre les organismes financiers d'une part et la Société Anonyme d'HLM Vilogia d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM Vilogia consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>

Unanimité	41	<p><b>OFFICE PUBLIC D'HLM NANTES HABITAT - Opérations d'acquisition en VEFA, de réhabilitation et de construction de logements locatifs sociaux - Emprunts auprès d'organismes financiers - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à l'Office Public Nantes Habitat pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs sociaux, dénommée « Allée du Parc 1 » sur la commune de Nantes,</li> <li>- Une opération de réhabilitation de 126 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Vieilles Bourderies » sur la commune de Nantes,</li> <li>- Une opération de construction de 70 logements locatifs sociaux, dénommée « Bottière Chénaie Ilot 9 » sur la commune de Nantes.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre les organismes financiers d'une part et l'Office Public d'HLM Nantes Habitat d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec l'Office Public d'HLM Nantes Habitat consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
Unanimité	42	<p><b>SA D'HLM LA SAMO – Opérations de construction et d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux – Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Abroge pour partie la délibération n°2011-65 du 15 avril 2011 pour les prêts PLUS Foncier d'un montant de 132 682 € et PLAI Foncier de 60 322 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations concernant l'opération de construction de 10 logements locatifs sociaux, dénommée « Résidence des Hirondelles » située à Sautron.</li> <li>2. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM SAMO pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération et destinés à financer les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction de 23 logements locatifs sociaux, dénommée « La Coulée des Islettes 2 » sur la commune de Sainte-Luce-sur-Loire,</li> <li>- Une opération de construction de 10 logements locatifs sociaux, dénommée « La Coulée des Islettes 3 » sur la commune de Sainte-Luce-sur-Loire,</li> <li>- Une opération de construction de 10 logements locatifs sociaux, dénommée « Résidence des Hirondelles » sur la commune de Sautron,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs sociaux, dénommée « Rue Henri Mainguet - Cœur de ville » sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire.</li> </ul> </li> <li>3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Anonyme d'HLM SAMO d'autre part.</li> <li>4. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM SAMO consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>5. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>

Unanimité	43	<p><b>SA D'HLM ICF ATLANTIQUE - Opération d'acquisition en VEFA de 65 logements locatifs sociaux - ZAC du Saule Blanc à Thouaré-sur-Loire - Emprunts auprès d'organismes financiers - Garantie de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM ICF Atlantique pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 65 logements locatifs sociaux, dénommée « ZAC du Saule Blanc » sur la commune de Thouaré-sur-Loire</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre les organismes financiers d'une part et la Société Anonyme d'HLM ICF Atlantique d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM ICF Atlantique consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
-----------	----	---

## II – DECISIONS DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

N°	Signataires	Date	Objet de la décision
2011-928	JP. Fougerat	04/11/2011	Avenant n°1 au marché n°2007-610, relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la liaison Pierre Mendès France à Rezé avec le groupement Forma 6 / Phytolab / Sogreah Consultants, ayant pour objet de compléter l'inventaire des zones humides, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 13 960 € HT, soit une augmentation de 8,12%, portant le marché initial de 171 950 € HT à 185 913 € TTC.
2011-1000	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle TAHON Anne-Eva d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1038	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BREYSSE Alain d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1042	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BOURAIN Frantz d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1093	C. Couturier	21/10/2011	Convention entre Nantes Métropole et Epuria (exploitant de la station d'épuration de Petite-Californie) d'une part, et la Société Orange France d'autre part ayant pour objet de définir les conditions financières et techniques relatives à l'autorisation d'occupation du bâtiment des prétraitements et du traitement des boues – Station d'Épuration de Petite Californie - Rue Ordronneau à Rezé, par des Equipements techniques appartenant à la société Orange, nécessaire à son activité d'exploitant de systèmes de radiocommunications avec les mobiles. La convention prend effet à compter de la date de sa notification jusqu'au 31 janvier 2019, échéance du contrat liant Nantes Métropole et l'exploitant Epuria. En contrepartie, Nantes Métropole percevra annuellement de la Société Orange France la somme de 6 788,98 € HT qui sera actualisée chaque année par délibération du conseil communautaire de Nantes Métropole.
2011-1094	C. Couturier	01/08/2011	Convention entre Nantes Métropole et Epuria (exploitant de la station d'épuration de Petite-Californie) d'une part, et la Société Française du Radiotéléphone (S.F.R.) d'autre part ayant pour objet de définir les conditions financières et techniques relatives à l'autorisation d'occupation du bâtiment des prétraitements et du traitement des boues – Station d'Épuration de Petite Californie - Rue Ordronneau à Rezé, par des Equipements techniques appartenant à la société S.F.R, nécessaire à son activité d'exploitant de systèmes de radiocommunications avec les mobiles. La convention prend effet à compter de la date de sa notification jusqu'au 31 janvier 2019, échéance du contrat liant Nantes Métropole et l'exploitant Epuria. En contrepartie, Nantes Métropole percevra annuellement de la Société Française du Radiotéléphone (S.F.R.) la somme de 6 952,63 € HT qui sera actualisée chaque année par délibération du conseil communautaire de Nantes Métropole.
2011-1151	J. Garreau	21/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle BARBIER Elsa d'une subvention d'un montant de 74,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1153	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle VALLAIS Chloé d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1154	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame NICOLET Johanna d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante
2011-1155	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame CHOBLET Andrée d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1156	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur ORDUREAU Pierre Yves d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-1157	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LEBRUN Vincent d'une subvention d'un montant de 197,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1158	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur POTIRON Hubert d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1159	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur MONTAGU Serge d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1160	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CAUSERET Michel d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1161	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle LE BRIS Morgane d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1162	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle GAUFFENY Cécile d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1163	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame MOUCHIE Florence d'une subvention d'un montant de 187,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1164	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur TISSEAU Corentin d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1165	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur ROBACHE Olivier d'une subvention d'un montant de 287,25 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1166	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur HERVE Alain d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1167	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur HICAUBE Didier d'une subvention d'un montant de 124,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1168	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur MAHE Pierre Joachim d'une subvention d'un montant de 299,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1169	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GILLET Mireille d'une subvention d'un montant de 149,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1170	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur PENEAU Bernard d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1171	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame VINCENDEAU Isabelle d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1173	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame COULLOC'H Danièle d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1174	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur DUPONT Philippe d'une subvention d'un montant de 74,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1175	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur PELIAN Gérard d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1176	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GREHAL Rozenn d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1177	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame BLANCHARD Marie Christine d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-1178	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur DUCHIER Pierre d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1179	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BOURDAIS Philippe d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1180	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame SERASSI Chantal d'une subvention d'un montant de 74,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1181	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LE CALVEZ Maryvonne d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1182	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame ROUAUD Colette d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1183	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur RAIMONDEAU Jean Pierre d'une subvention d'un montant de 99,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1184	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur JEANNES Nicolas d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1185	J. Garreau	21/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame VRIGNAUD Lydia d'une subvention d'un montant de 247,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1186	J. Garreau	21/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur GENDEK Jacques d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1187	J. Garreau	21/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BERTRAND Lionel d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1200	JP. Fougerat	04/05/2011	Avenant n°2 à la convention de groupement de commandes approuvé par délibération du Bureau communautaire en date du 19 novembre 2010 entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, l'ESBANM et Nantes Métropole ayant pour objet d'étendre son périmètre défini par l'annexe 1, en introduisant diverses prestations.
2011-1223	J. Garreau	22/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur MENARD Olivier d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1224	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle BOURGEOIS Sophie d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1225	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur GONZE René d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1226	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GREEDHARRY Stéphanie d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1227	J. Garreau	22/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur NICOLAS Christophe d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1228	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame COLOMBIER Claire d'une subvention d'un montant de 199,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1229	J. Garreau	22/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LECOQ Gislaïne d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1230	J. Garreau	22/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame ROUAUD Sandra d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-1231	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur MOREAU Luc d'une subvention d'un montant de 160 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1233	J. Garreau	22/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GILLIER Myriam d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1234	J. Garreau	22/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur PERROCHEAU Frédéric d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1235	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LOPERA Danièle d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1236	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame DE BERU Claire d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1237	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LECHEVALLIER Christine d'une subvention d'un montant de 99,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1238	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame SUREAU Sandra d'une subvention d'un montant de 252,27 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1239	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur GOUPIL Bruno d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1240	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BUORD Michel d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1241	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CADIOU Joseph d'une subvention d'un montant de 174,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1242	J. Garreau	22/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CAVAGNE Frédéric d'une subvention d'un montant de 99,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1243	J. Garreau	22/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame BOBET Madeleine d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1244	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame MORISSON Marie Angèle d'une subvention d'un montant de 174,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1252	J. Garreau	18/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mme BLANC Sophie d'une subvention d'un montant de 299,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1256	C. Gautier	07/10/2011	Avenant n°1 à la convention ayant pour objet de substituer de plein droit la CCI Nantes Saint Nazaire au GILA pour l'ensemble des droits et obligations stipulées dans la convention relative à la mise en place d'un dispositif de comptage piétonniers automatisé en centre-ville de Nantes conclue le 30 septembre 2010 avec la Ville de Nantes et le GILA, visant à contribuer à la réflexion et à la définition d'une stratégie commune en matière d'urbanisme commercial.
2011-1337	JP. Fougerat	20/09/2011	Vertou – rue de la Boissière – Classement de la parcelle cadastrée section AN463.
2011-1345	G. Galliot	02/10/2011	Retrait de la décision n°2011-1249 du 04 août 2011 qui comportait une erreur sur le montant du marché - Avenant n°1 au marché relatif aux prestations de suivi-animation pour l'OPAH du secteur Décrê Bouffay à Nantes avec la société URBANIS, ayant pour objet d'ajuster les missions du titulaire au nouveau dispositif de l'Opération de Restauration Immobilière, plus coercitif à l'encontre des propriétaires, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 15 550 €HT, soit une augmentation de 2%, portant le marché initial de 657 600 €HT à 673 150 €HT €, soit 805 087,40 € TTC.



2011-1356	JP. Fougerat	03/10/2011	Convention avec le bar « Cascabel », représenté par Monsieur Gilles EMERAUX et situé 1 rue Kervégan à Nantes, pour le règlement à son profit d'une indemnité de 259 € en réparation du préjudice à lui causé par les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération Neptune-Bouffay, pour les mois de septembre 2009 à février 2010 inclus.
2011-1358	JP. Fougerat	20/09/2011	Abrogation de la décision n° 2010-1135 du 20 septembre 2010 - Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section CZ n° 664 propriété du Département de Loire-Atlantique, sise à Bouguenais lieu-dit « La Couillauderie », en vue de régulariser l'emprise foncière de la voirie dans le secteur du village de « La Couillauderie ». La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais de notaire sont à la charge de Nantes Métropole.
2011-1359	JP. Fougerat	20/09/2011	Abrogation de la décision n° 2010 – 1088 du 11 août 2010. Acquisition de la parcelle cadastrée section AI 136 pour 139 m <sup>2</sup> d'emprise située Route des Landes appartenant à Madame BODIN, nécessaire pour réaliser un élargissement de voirie. Prix d'acquisition : un euro le mètre carré auxquels viendront s'ajouter les frais de notaire.
2011-1367	G. Retière	26/09/2011	NANTES. Opération "Villa Chenaie - Tranche 1". Décision de réservation d'agrément PSLA - 66 logements - Programmation 2011 – Bénéficiaire : SCCV Villa Chenaie.
2011-1368	G. Retière	26/09/2011	BRAINS. Opération "Les Jardins du Bourg". Décision de réservation d'agrément PSLA - 10 logements - Programmation 2011 – Bénéficiaire : CIF Promotion.
2011-1369	G. Retière	26/09/2011	NANTES. Opération "Côté Erdre". Décision de financement et d'agrément PLS - 9 logements - Programmation 2011 – Bénéficiaire : Icade.
2011-1370	G. Retière	26/09/2011	NANTES. Opération "Le 180 Jules Verne". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : M et Mme QUEMART Gérard (Lamotte) - PROG 2011.
2011-1371	G. Retière	26/09/2011	NANTES. Opération "Le 180 Jules Verne". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : M. TIBERTI Frédéric et Mme MALLEGOL Julie (Lamotte) - PROG 2011.
2011-1372	G. Retière	26/09/2011	NANTES. Opération "Les Etoiles de Loire" - Décision d'annulation de la décision d'agrément n° 2008 - 1006 du 12/012/2008 pour 1 logement PLS - Bénéficiaire : M. et Mme Beauvais (Océanic Promotion).
2011-1373	G. Retière	26/09/2011	SAINT-HERBLAIN. Opération "Loggia Parc" - Décision de financement - Agrément et subvention de 74 800 € pour l'opération de construction de 26 logements locatifs sociaux 24 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : Habitat 44.
2011-1374	G. Retière	26/09/2011	LA CHAPELLE SUR ERDRE. Opération "Les Terrasses de l'Erdre" - Décision de financement - Agrément et subvention de 10 000 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 2 logements locatifs sociaux 1 PLUS et 1 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF Coopérative.
2011-1375	C. Couturier	02/11/2011	Convention pour une durée de trois ans renouvelable deux fois par tacite reconduction avec la société Constellium-Aviatube située sur la commune de Carquefou, définissant les conditions de déversement des eaux usées autres que domestiques de cette société dans le réseau public d'assainissement.
2011-1376	JP. Fougerat	26/09/2011	Avenant n°1 avec la société SISTEO ATLANTIQUE ayant pour objet le transfert du marché n° 2011-1600 relatif à des travaux de mise en sécurité de la patinoire de Rezé à la société SOGEA ATLANTIQUE BTP à compter de la date de notification de l'avenant correspondant.
2011-1378	JP. Fougerat	29/09/2011	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre passé selon la procédure adaptée restreinte en vue de construire le centre technique de la Blordière à Rezé, au groupement GLV/AREST/MBI/ECOBATI/O2C pour une durée prévisionnelle d'exécution de 36 mois, à compter de la date de notification du marché. Le montant total du marché est fixé à 105 720 € HT pour la tranche ferme et 11 800,00 € HT pour la tranche conditionnelle 1.

2011-1379	JP. Fougerat	19/09/2011	Avenant n°2 à la convention de mise à disposition à titre onéreux de 45 emplacements de stationnement au sous-sol de l'immeuble du Champ de Mars appartenant à Nantes Métropole, au profit de la SEM Cité des Congrès. La convention est prolongée au plus tard jusqu'au 31 mars 2012. Les nouveaux taux d'utilisation du parking sont fixés pour 7 emplacements à 50%, 3 emplacements à 80% et 30 emplacements à 95%.
2011-1380	G. Retière	26/09/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 8 000 € pour l'acquisition en VEFA de 2 logements sociaux «Les Terrasses de l'Erdre» à La Chapelle-sur-Erdre.
2011-1381	G. Retière	26/09/2011	Convention avec Habitat 44 relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 108 000 € pour la construction de 26 logements sociaux "Loggia Parc" à Saint-Herblain.
2011-1383	JP. Fougerat	16/09/2011	Convention ayant pour objet la constitution d'un groupement de commandes avec la Carene relative à la communication événementielle du « salon des entrepreneurs de Nantes Métropole et de la Carene ». Cette convention prendra fin à l'achèvement de la mission du coordonnateur. Nantes Métropole en sera le coordonnateur mandataire. Le montant du marché envisagé s'élève à 36 850 € et la part financière de Nantes Métropole sera de 24 566, 66 € HT. Chaque membre du groupement assurera ensuite la charge financière du coût du marché selon une procédure et une répartition définies par le marché, Nantes Métropole étant habilitée à signer le marché.
2011-1384	C. Couturier	05/10/2011	Convention avec la société IMMOFI 7 ayant pour objet la constitution d'une servitude de passage sur le chemin privé de la Chatterie, situé à Saint-Herblain. Cette servitude consiste en l'accord d'un passage pour la desserte de la parcelle BH 427. Cette servitude étant établie en attente de la cession du chemin à la société SABAPROM.
2011-1396	J. Garreau	27/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur GUENAND Lionel d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1410	J. Garreau	20/10/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame BONNEAU Thérèse d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1411	J. Garreau	20/10/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur COUDE DU FORESTO Marc d'une subvention d'un montant de 199,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1413	J. Garreau	20/10/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame BROUARD Martine d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1414	J. Garreau	20/10/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GUILLON Cécile d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1445	G. Galliot	02/10/2011	Attribution d'une subvention totale d'un montant maximum de 21 417 € à l'Association Syndicale Libre 3 Rue du Marais pour la réhabilitation des parties communes de l'immeuble situé 3 Rue du Marais à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décrété Bouffay. Convention avec les copropriétaires, fixant leurs engagements, en contrepartie du versement de la subvention par Nantes Métropole.
2011-1447	JP. Fougerat	27/09/2011	Les travaux faisant l'objet du marché relatif à l'Aménagement de la rue du Menhir et du carrefour des Faux et de la rue de la Maillardière sur la commune des Sorinières – Lot n° 2 Eclairage public attribué à la société ETDE MAINGUY seront poursuivis au-delà de la masse initiale de 111 742 € HT. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé à la somme de 115 689,50 € HT, soit 138 364,64 € TTC, représentant une augmentation de 3 947,50 € HT, soit 3,53 % de la masse initiale.
2011-1448	JP. Fougerat	26/09/2011	Approbation du programme de l'opération relative à la fourniture et pose de garde-corps en acier, quai de la Fosse à Nantes. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 164 715,72 € HT, soit 197 000 € TTC.

2011-1449	JP. Fougerat	06/10/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées DM718 et DM721 pour 6 m <sup>2</sup> d'emprise situées route du Drouillet sur la commune de Vertou, appartenant à Monsieur et Madame Mathias BACHELIER, nécessaire pour l'aménagement de la route du Drouillet en vue de son élargissement. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié sont pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1450	JP. Fougerat	06/10/2011	Acquisition de la parcelle cadastrée DM716 pour 7 m <sup>2</sup> d'emprise située route du Drouillet sur la commune de Vertou, appartenant à Monsieur et Madame Frédéric BAUDOUIN, nécessaire pour l'aménagement de la route du Drouillet en vue de son élargissement. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié sont pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1451	JP. Fougerat	06/10/2011	Acquisition des parcelles cadastrées section CW672 et CW676 pour 65 m <sup>2</sup> d'emprise situées rue du Pâtis Viaud sur la commune de Vertou, appartenant aux conjoints TURPIN, nécessaire pour l'aménagement de la rue du Pâtis Viaud en vue de son élargissement. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié sont pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1452	JP. Fougerat	27/09/2011	Déclassement de la parcelle à usage de surlargeur de trottoir cadastrée section AN n°694, située au droit de la propriété bâtie sise 16 avenue de la Roussière, sur la commune de La Chapelle-sur-Erdre. Cession à Monsieur et Madame LE GLOAHEC, propriétaires riverains de ladite parcelle pour un montant de 677 € HT, les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur.
2011-1453	JP. Fougerat	10/10/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AM1794 pour 100 m <sup>2</sup> d'emprise située 75 rue du Moulin Soline sur la commune de Basse Goulaine et appartenant à la SCCV VILLA SOLINE, nécessaire au réaménagement de ladite rue. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié sont pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1454	JP. Fougerat	06/10/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées DV357, DV367, DV368, DV361, DV344, DP 1303, DP1266, DP1583, DP 1580, DP1578, DP1576, DP1520, DP1493, DP1497, DP1490, DP1273, DP1275, DP1277, DP1279 pour 25036 m <sup>2</sup> d'emprise situées rues des Calvilles, des Rédras, des Goldens, de la Butte aux Landes, allées des Apis, des Reinettes, des Melroses, des Granny, des Guyots, des Williams, des Conférences sur la commune de Vertou appartenant à l'association syndicale de la ZAC de la Grande Noëlle, nécessaire pour le classement de ces voies dans le domaine public communautaire. la valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié sont à la charge de l'association syndicale de la ZAC de la Grande Noëlle.
2011-1455	R. Lannuzel	30/09/2011	Fuites d'eau potable – Remise gracieuse inférieure à 5 000 € TTC au profit de 20 abonnés, selon les critères définis dans le règlement de service de distribution d'eau potable. Opérateur : Régie de l'eau et SAUR.
2011-1456	JP. Fougerat	06/10/2011	Approbation du programme de l'opération relative à l'aménagement d'un giratoire situé au droit de l'opération immobilière « Ilot Citroën » sur la commune de Rezé. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixée à 175 585,28 € HT, soit 210 000,00 € TTC (valeur septembre 2011).
2011-1457	JP. Fougerat	04/10/2011	Convention de mise à disposition précaire d'un garage sis, 34 rue du 11 novembre au Pellerin, appartenant à Nantes Métropole au profit de Monsieur Jean ROUILLON. Le loyer trimestriel est fixé à 120 €. La convention précaire prendra effet le 16 septembre 2011 pour une durée de 6 ans.

2011-1458	J. Garreau	26/09/2011	Avenant n°1 aux marchés relatifs à la réalisation d'un local technique mis à disposition de l'association Vélocampus, ayant pour objet de prolonger le délai d'exécution des travaux de deux mois, à compter de la date de leur notification, soit jusqu'au 24 novembre 2011, car le délai de préparation des travaux a été plus long que prévu. Il s'agit des marchés n°2011-2130 (lot 2 – Plâtrerie) avec la société CHEZINE BATIMENTS ; n°2011-2140 (lot 3 – Menuiserie intérieures, extérieures / Charpente) avec la société BONNET ; n°2011-2150 (lot 4 – Couverture / bardage) avec la société GUESNEAU ; n°2011-2160 (lot 5 – Peinture) avec la société SAPRENA ; 2011-2180 (lot 6 – Electricité) avec la société JULIOT et n° 2011-2190 (lot 7 – Plomberie / Chauffage) avec la société LUCATHERMY. Cet avenant n'entraîne pas d'augmentation du montant des marchés.
2011-1459	JP. Fougerat	30/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement et de restauration engagées par Bruno MENZIO, agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement à Dijon du 5 au 7 octobre 2011, pour accompagner Monsieur Jacques GARREAU, vice-président de Nantes Métropole, dans le cadre du congrès du Club des villes et territoires cyclables.
2011-1460	JP. Fougerat	03/10/2011	Convention avec le restaurant «CQFD», représenté par Madame Isabelle AUDIC et situé 2 Rue Copernic à Nantes, pour le règlement, à son profit, d'une indemnité de 2 007 €, en réparation du préjudice causé par les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération Gigant-Copernic, pour les mois de janvier à mai 2011 inclus.
2011-1461	JP. Fougerat	03/10/2011	Convention avec l'Animalerie Liopé, représentée par Monsieur Franck Liopé, située 13 Allée du Port Maillard à Nantes, pour le règlement, à son profit, d'une indemnité de 11 160 €, en réparation du préjudice causé par les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération Neptune Bouffay pour les mois de février à avril 2011 inclus.
2011-1462	JP. Fougerat	27/09/2011	Acquisition à titre gratuit auprès de Nantes Métropole Aménagement de la parcelle cadastrée section EK 30 d'une contenance de 171m <sup>2</sup> , située rue Monteil ; des parcelles cadastrées section TX 191-226-174-234-204-229, d'une contenance respective de 33m <sup>2</sup> , 89m <sup>2</sup> , 84m <sup>2</sup> , 8m <sup>2</sup> , 44m <sup>2</sup> , 176m <sup>2</sup> , situées rue Perrault ; des parcelles cadastrées section CS 85-87-94-121-122-123-125, pour une contenance respective de 39m <sup>2</sup> , 44m <sup>2</sup> , 92m <sup>2</sup> , 19m <sup>2</sup> , 116m <sup>2</sup> , 366m <sup>2</sup> et 634m <sup>2</sup> , situées avenue Carnot, sur la commune de Nantes, afin de les incorporer dans le domaine public. Acquisition à titre gratuit des lots volume n°4-9-10 issus des parcelles cadastrées EK 23-39-174, auprès de Nantes Métropole Aménagement. Les frais d'acte notarié seront pris en charge par Nantes Métropole Aménagement. La valeur vénale des parcelles est inférieure à 75 000 € HT. Classement dans le domaine public des parcelles cadastrées section EK 30, TX 174-191-204-229-226-234 et CS 85-87-94-121-122-123-125, et des lots volume n°4-9-10 issus des parcelles cadastrées section EK 23-39-174.
2011-1463	P. Rimbart	06/10/2011	Dans le cadre de sa politique en faveur de l'attractivité internationale, Nantes Métropole souhaite mettre en place un dispositif de Volontariat International à Québec afin d'œuvrer au rapprochement des territoires Nord-Américain et des métropoles Nantes Saint-Nazaire et Rennes. Il convient donc de faire appel à UBIFRANCE, l'Agence Française pour le développement international des entreprises, établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, pour la gestion administrative et juridique du Volontaire International (prise en charge des aspects contractuels, du versement des indemnités et de la protection sociale du Volontaire) et de conclure une convention avec cet organisme, ayant pour objet de déterminer les conditions d'accomplissement du Volontariat qui se déroulera sur une période d'un an à compter du 1er octobre 2011. Ce contrat pourra être prolongé de 1 an maximum. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole est estimé à 27 100 € HT (32 411,60 € TTC) pour une période de 12 mois au profit d'UBIFRANCE.

2011-1464	JM. Ayrault	11/10/2011	Convention avec Rennes Métropole, la CARENE, Saint-Malo Agglomération, les CCI Nantes Saint-Nazaire et Rennes Bretagne, la SPL Cité des Congrès et la SAEM ORYON relative au financement d'un poste de Volontaire International à Québec. La convention est conclue pour une durée limitée qui court de la date de sa notification jusqu'à la date d'achèvement de la mission du VIE. Nantes Métropole a la charge de centraliser et de s'acquitter de toutes les dépenses liées à la mise en place du VIE. En contrepartie, elle percevra de Rennes Métropole, la CARENE, Saint-Malo Agglomération, des CCI Nantes Saint-Nazaire et Rennes Bretagne, la SPL Cité des Congrès et la SAEM ORYON une participation financière à hauteur de 80 % de la dépense plafonnée à 50 000 € TTC.
2011-1466	JP. Fougerat	29/09/2011	Attribution et signature de deux marchés selon la procédure adaptée en vue d'aménager la place du Vieux Cimetière à Carquefou, avec la société Bureau TP pour le lot n° 1 et la société Cegelec Ouest pour le lot n° 2 pour une durée d'exécution des travaux de 9 semaines, à compter de la date de l'ordre de service. Le montant du marché est fixé à 95 290,75 € HT soit 113 967,74 € TTC avec la société Bureau TP pour le lot n° 1 et 21 968,85 € HT soit 26 274,74 € TTC avec la société Cegelec Ouest pour le lot n° 2.
2011-1467	JP. Fougerat	29/09/2011	Attribution et signature de deux marchés selon la procédure adaptée en vue d'aménager le secteur Port Boyer : liaison piétonne rue du Port Boyer à Nantes, avec la société Atlantic Environnement pour le lot n° 1, et la société Inéo Réseaux Ouest pour le lot n° 2 pour une durée d'exécution des travaux de 6 semaines pour les 2 lots à compter de la date fixée par l'ordre de service. Les montants des marchés sont fixés à 40 059,60 € HT soit 47 911,28 € TTC avec la société Atlantic Environnement pour le lot n° 1 et 11 660,00 € HT soit 13 945,36 € TTC avec la société Inéo Réseaux Ouest pour le lot n° 2.
2011-1468	JP. Fougerat	07/10/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue d'assurer l'animation, la rédaction, le graphisme et la mise en page des journaux internes (lots 1 et 3), avec la société coopérative l'ouvre boîte 44 et en vue d'illustrer les journaux internes par des photographies (lot 2), avec Valéry Joncheray, photographe, pour une durée d'une année, renouvelable deux fois, à compter de la notification du marché. Pour la période initiale du marché, les montants maximum sont fixés de la manière suivante : pour le lot 1 : 12 720 € HT soit 15 213,12 € TTC ; pour le lot 2 : 5 200 € HT soit 6 219, 20 € TTC ; pour le lot 3 : 5 200 € HT soit 6 219, 20 € TTC.
2011-1469	B. Aunette	28/09/2011	Convention avec la commune de REZE en vue de la gestion d'immeubles cadastrés section AS n°s 424, 426 et 294 et situé à REZE, 26 avenue Parmentier dont Nantes Métropole s'est portée acquéreur, au titre des réserves foncières du « Programme Action Foncière – Habitat », pour une durée de 10 ans, à compter de la date du transfert de propriété et fixant les modalités financières de la gestion et de la cession de l'immeuble mis en réserve foncière. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1470	G. Retière	03/10/2011	Aide à l'accession à la propriété – Attribution à Monsieur MARTINEZ et Mademoiselle OLLIVIER d'une subvention d'un montant de 3000 euros pour l'acquisition d'un logement neuf situé rue du Champ de Tir à Nantes. Conclusion de la convention correspondante. Abrogation de la décision n°2010-1658 en raison de l'abandon du projet par les demandeurs.
2011-1471	B. Aunette	28/09/2011	Convention avec la commune de BOUGUENNAIS en vue de la gestion de l'immeuble non bâti cadastré section AI n°153 et situé à BOUGUENNAIS, Chemin des Grands Champs « Le Clos Chaudronnier » dont Nantes Métropole s'est portée acquéreur, au titre des réserves foncières du « Programme Action Foncière – Habitat », pour une durée de 10 ans, à compter de la date du transfert de propriété et fixant les modalités financières de la gestion et de la cession de l'immeuble mis en réserve foncière. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.

2011-1472	B. Aunette	05/10/2011	Convention avec la commune de NANTES en vue de la gestion de l'immeuble cadastré section OV n°3 et situé à NANTES, 86, Route de Rennes dont Nantes Métropole s'est portée acquéreur, au titre des réserves foncières du « Programme Action Foncière – Habitat », pour une durée de 10 ans, à compter de la date du transfert de propriété et fixant les modalités financières de la gestion et de la cession de l'immeuble mis en réserve foncière. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1474	JP. Fougerat	30/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Alain GUEGUANT, Directeur de recherche au CNRS, à l'occasion de son déplacement à Nantes le 10 octobre 2011, dans le cadre du séminaire organisé par la Direction générale déléguée à la cohérence territoriale, portant sur l'influence des investissements publics et de l'environnement sur la formation du prix de l'immobilier.
2011-1475	C. Couturier	03/10/2011	Approbation du programme de l'opération relative à la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales rue de la Blanchardière sur la commune des Sorinières. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 94 300 € HT, soit 112 782,80 € TTC (valeur août 2011).
2011-1476	R. Lannuzel	29/09/2011	Convention avec la société GrDF, dans le cadre du déplacement du réseau de distribution gaz, le long du Stade Marcel Saupin à Nantes, ayant pour objet de définir les modalités et le financement de ces travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 61 995,06 € HT, soit 74 146,09 € TTC.
2011-1477	JP. Fougerat	29/09/2011	Classement dans le domaine public de voirie de la portion de voie dénommée avenue de Tahiti comprise entre la rue Pierre Yvernogean et l'allée des Iles Gambier dont l'assiette foncière est actuellement cadastrée section OS numéro 157 pour une contenance de 4 235 m <sup>2</sup> sur la commune de Nantes.
2011-1478	JP. Fougerat	29/09/2011	Acquisition à titre gratuit du bien cadastré section NW n°625 pour partie d'une superficie totale de 2,00 m <sup>2</sup> situé à Nantes, 58 boulevard Van Iseghem, appartenant aux copropriétaires de la Résidence du François 1 <sup>er</sup> à Nantes. Il s'agit d'une petite portion de trottoir qui sera intégrée dans le domaine public communautaire. La valeur vénale de ce bien est inférieure à 75 000 € HT. Les frais en résultant seront à la charge de Nantes Métropole.
2011-1479	JP. Fougerat	30/09/2011	Modification de la régie de recettes pour la gestion de la fourrière animale au sein de Nantes Métropole auprès du service Risques et Pollutions, au siège de la SPA La Trémouille à Carquefou. La régie encaisse les produits suivants : Les frais de séjour, de tatouage et de vaccinations des chats et des chiens conduits et hébergés à la SPA. Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 800 €, ce montant est justifié par la nature de l'activité. Un fonds de caisse de 30 € est autorisé pour permettre de rendre la monnaie.
2011-1480	A. Mazzorana-Kremer	29/09/2011	Convention avec La société HITS ayant pour objet la mise à disposition d'une paire de fibres optiques sur une longueur de 1 768 mètres pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification. La mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011) et des frais forfaitaires de raccordement de 5 103,30 € HT soit 6 103,55 € TTC.
2011-1481	A. Mazzorana-Kremer	29/09/2011	Convention avec Nantes Habitat ayant pour objet la mise à disposition de deux paires de fibres optiques d'une longueur de 4 377 mètres pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification. La mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011) et des frais forfaitaires de raccordement de 2 551,65 € HT soit 3 051,77 € TTC.

2011-1483	A. Mazzorana-Kremer	29/09/2011	Convention avec le Centre Hospitalier Universitaire ayant pour objet la mise à disposition d'une paire de fibres optiques d'une longueur de 11 274 mètres pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification. La mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011) et des frais forfaitaires de raccordement de 5 103,30 € HT soit 6 103,55 € TTC.
2011-1484	P. Rimbart	28/09/2011	Prise en charge des frais de transport Aller/Retour y compris les frais supplémentaires de bagage, générés à l'occasion du déplacement de Ninon Taloté à Québec, Province du Québec au Canada, dans le cadre de son affectation en qualité de Volontaire International et des obligations de Nantes Métropole à l'égard du Volontaire. Le départ de Ninon Taloté est envisagé au cours de la 1 <sup>ère</sup> semaine d'octobre 2011 et le retour, à l'achèvement du Volontariat prévu fin septembre 2012. Prise en charge de tous les frais annexes générés par Ninon Taloté dans le cadre de l'exécution de sa mission à Québec : frais de déplacement, transport, hébergement, restauration, location de véhicule, documentation, frais téléphoniques.
2011-1485	JP. Fougerat	28/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Mme Elsa THUAL, Chargée de mission Forum Culture et M. Hervé YANNOU, Conseiller technique chargé de la Culture, à l'occasion de leur déplacement à Anvers (Belgique) du 26 au 29 octobre 2011, pour accompagner Mme Karine Daniel, dans le cadre du Forum Culture Eurocities.
2011-1486	JP. Fougerat	29/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Michel-François Busnel et Mme Catherine Rinfray, agents de Nantes Métropole, à l'occasion de leur déplacement à Bordeaux du 12 au 14 octobre 2011, pour accompagner Monsieur Bernard CHESNEAU, vice président de Nantes Métropole, dans le cadre des Rencontres AIVP « Fleuve, port, ville : défi de la modernité ».
2011-1487	C. Couturier	05/10/2011	Convention avec la société AKERIS PROMOTION ayant pour objet la constitution d'une servitude de passage sur le chemin privé de la Chatterie, situé à Saint-Herblain. Cette servitude consiste en l'accord d'un passage pour la desserte de la parcelle BH 432. Cette servitude est établie en attente de la cession du chemin à la société SABAPROM.
2011-1488	JP. Fougerat	28/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Thomas QUERO, agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement à Bruxelles du 11 au 15 septembre 2011, pour accompagner M. Ronan DANTEC, dans le cadre du congrès d'ICLEI - Europe 2011.
2011-1489	JP. Fougerat	28/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Mme Katharina FRETTER, Directrice de l'Attractivité Internationale, M. Philippe MALINGE, Responsable du service Europe et Mme Elsa THUAL, Chargée de mission Forum Culture à l'occasion de leur déplacement à Gênes du 01 au 06 novembre 2011, dans le cadre de l'Assemblée Générale Eurocities «Planning for people».
2011-1490	M. Gressus	06/10/2011	Déclaration sans suite pour des motifs d'intérêt général de la procédure de marché relative à l'acquisition de sacs type cabas destinés à des opérations de communication. En effet, les éléments à remettre au titre de l'offre n'étaient pas en adéquation avec les critères de jugement.
2011-1491	B. Aunette	28/09/2011	Cession du bien non bâti cadastré section AD n° 1345 d'une superficie de 26 m <sup>2</sup> situé à Indre, 28 rue Jean Jaures, propriété de Nantes Métropole, à Monsieur et Madame Corentin LE BERRE, domiciliés 18 rue des Mimosas à Indre, pour leur permettre de prolonger la surface de leur jardin, au prix de 520 €, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge de l'acquéreur.

2011-1492	B. Aunette	28/09/2011	Cession du bien non bâti cadastré section AD1343 d'une superficie de 12 m <sup>2</sup> situé à Indre, 28 Rue Jean Jaures, propriété de Nantes Métropole, à Madame Fabienne BERTHE, propriétaire-riverain, domiciliée au 14 rue des Mimosas à Indre, pour leur permettre de prolonger la surface de leur jardin, au prix de 240 €, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge de l'acquéreur.
2011-1493	B. Aunette	28/09/2011	Cession du bien non bâti cadastré section AD n°1344 d'une superficie de 25 m <sup>2</sup> situé à Indre, 28 rue Jean Jaures, à Monsieur Laurent GROLIER, domicilié 16 rue des Mimosas à Indre, pour leur permettre de prolonger la surface de leur jardin, au prix de 500 €, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge de l'acquéreur.
2011-1494	JP. Fougerat	04/10/2011	Avenant n°1 avec les sociétés EGIS MOBILITE et EGIS FRANCE ayant pour objet le transfert des marchés n°2010-3950 et 2011-1750 à la S.A. EGIS FRANCE, à compter de sa date de notification, suite au changement de la forme juridique de la société EGIS MOBILITE.
2011-1495	G. Retière	05/10/2011	NANTES. Opération "Le Clos Camélia". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : M. Bertrand COUCKUYT (Promogim) - PROG 2011.
2011-1496	G. Retière	05/10/2011	NANTES. Opération d'acquisition en VEFA de 6 logements PLUS - "Résidence Kanopé" - Décision de clôture. Programmation 2007.
2011-1497	JF. Retière	04/10/2011	Attribution et signature d'un marché de mandat selon la procédure adaptée en vue de mettre en œuvre l'aménagement de l'allée Baco à Nantes, avec le groupement SEMITAN / TRANSAMO, pour une durée de 27 mois, à compter de la date de notification. Le montant du marché est fixé à 88 000 € HT soit 105 248 € TTC.
2011-1498	JP. Fougerat	10/10/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Monsieur Laurent COMELIAU, agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement à Toulouse du 13 au 14 octobre 2011, pour accompagner Monsieur Ronan DANTEC, dans le cadre des assises nationales du développement durable.
2011-1500	M. Gressus	11/10/2011	Avenant n° 1 au marché n° 2010-287, relatif à une mission d'assistance technique, juridique et financière dans le cadre du renouvellement des contrats d'exploitation du centre de traitement et de valorisation des déchets de la Prairie de Mauves et du réseau de chaleur associé (Nantes) avec le groupement GIRUS (mandataire), STRATORIAL FINANCES et MATHARAN PINTAT RAYMUNDIE, ayant pour objet la modification de la rédaction de l'article relatif au délai de paiement des phases du marché, à compter de la date de sa notification. Cet avenant est sans incidence financière pour Nantes Métropole.
2011-1502	P. Rimbart	18/10/2011	Convention avec la Fondation Nationale des Sciences politiques de Paris relative à la mise en place d'un « projet collectif » portant sur la préparation de la conférence annuelle Eurocities qui se tiendra en novembre 2012 à Nantes ; la convention est conclue pour une durée limitée qui court de la date de sa notification jusqu'à la date d'achèvement du « projet collectif ». Nantes Métropole s'engage à rembourser à la FNSP la somme forfaitaire de 15 000 € correspondant aux frais engagés pour l'exécution du « projet collectif » des étudiants en master « stratégies territoriales et urbaines ».
2011-1503	M. Gressus	30/09/2011	Déclaration sans suite, pour des motifs d'intérêt général, de la procédure de consultation relative à la construction de locaux pour l'opérateur public de collecte de Nantes et d'ateliers de réparation de véhicules à Nantes – lot n° 3 – réseaux de pleine masse. En effet, les résultats de la mise en concurrence, mis en parallèle des conditions de recours à la procédure adaptée définies à l'article 27 III 2° du Code des marchés publics, ne permettent pas au pouvoir adjudicateur de conserver le choix d'une procédure adaptée pour la passation de ce lot.



2011-1504	M. Gressus	30/09/2011	Déclaration sans suite, pour des motifs d'intérêt général, de la procédure de consultation relative à la construction de locaux pour l'opérateur public de collecte de Nantes et d'ateliers de réparation de véhicules à Nantes – lot n° 9 – dallage. En effet, les éléments du cahier des charges mis à la disposition des entreprises pour le lot n°9 comportent des incohérences qui nuisent à la traduction de la nature réelle des travaux à mettre en œuvre.
2011-1505	M. Gressus	30/09/2011	Déclaration sans suite, pour des motifs d'intérêt général, de la procédure de consultation relative à la construction de locaux pour l'opérateur public de collecte de Nantes et d'ateliers de réparation de véhicules à Nantes – lot n° 11 – couverture étanchéité. Les éléments du cahier des charges mis à la disposition des entreprises pour le lot n°11 comportent des incohérences qui nuisent à la traduction de la nature réelle des travaux à mettre en œuvre.
2011-1506	M. Gressus	30/09/2011	Déclaration sans suite, pour des motifs d'intérêt général, de la procédure de consultation relative à la construction de locaux pour l'opérateur public de collecte de Nantes et d'ateliers de réparation de véhicules à Nantes – lot n° 13 – bardages. En effet, les résultats de la mise en concurrence, mis en parallèle des conditions de recours à la procédure adaptée définies à l'article 27 III 2° du Code des marchés publics, ne permettent pas au pouvoir adjudicateur de conserver le choix d'une procédure adaptée pour la passation de ce lot.
2011-1507	M. Gressus	30/09/2011	Déclaration sans suite, pour des motifs d'intérêt général, de la procédure de consultation relative à la construction de locaux pour l'opérateur public de collecte de Nantes et d'ateliers de réparation de véhicules à Nantes – lot n° 17 – peinture. Les éléments du cahier des charges mis à la disposition des entreprises pour le lot n°17 comportent des incohérences qui nuisent à la traduction de la nature réelle des travaux à mettre en œuvre.
2011-1508	B. Bolzer	30/09/2011	Accord-cadre relatif à des prestations de conseil en organisation et management. Attribution et signature d'un marché subséquent n°1 au lot n°1 relatif à l'accompagnement dans la conduite de la nouvelle étape organisationnelle et managériale de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes, avec la société DS&O pour une durée qui court de la date de sa notification jusqu'au 28 octobre 2011. Le montant du marché est fixé à 79 835 HT soit 95 482,66€ TTC.
2011-1509	JP. Fougerat	10/10/2011	Retrait de la décision 2011 – 1191 du 19 aout 2011. Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées EC 289 et 293 sises rue Alain Bombard, sur la commune de Saint-Herblain, et correspondant à la voirie du lotissement de la Chauvinière. Les frais d'acte sont à la charge de Loire Océan Développement. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT.
2011-1510	JP. Fougerat	10/10/2011	Classement dans le domaine public des parcelles de voirie cadastrées AY24, 29, 32, 35, 37, 39, 40, 44, 45 et 46 situées sur la commune d'Orvault.
2011-1511	JP. Fougerat	10/10/2011	Avenant n° 1 au marché n°2010-5980, relatif à la maintenance et l'évolution des logiciels BULL avec la société BULL, ayant pour objet de préciser les modalités d'application des pourcentages de remise sur le nombre de jours commandés, à compter de la date de sa notification. Cet avenant est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1512	G. Retière	30/09/2011	Commune d'Orvault – Secteur de la Forêt – Mise en œuvre d'un périmètre de Projet Urbain Partenarial. Des équipements d'infrastructures doivent être réalisés pour desservir le périmètre défini en annexe sur le secteur de la Forêt sur la commune d'Orvault pour des opérations successives d'aménagement et de construction. Ces équipements publics à réaliser ont pour objectif de répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier dans le périmètre fixé par la convention. Le coût total de la réalisation de ces équipements est estimé à 875 915 € TTC. Le coût mis à la charge des constructeurs est estimé à 731 860 € nette de toutes taxes. Conclusion et signature des conventions de projet urbain partenarial avec les futurs aménageurs et constructeurs du secteur de la Forêt. Exonération de la TLE pendant une durée de 7 ans à compter de la date du caractère exécutoire de chaque convention.

2011-1513	G. Retière	14/10/2011	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE. Opération d'acquisition en VEFA de 23 logements (18 PLUS- 5 PLA I) - "Amporelle" - Décision de clôture. Programmation 2009.
2011-1514	G. Retière	14/10/2011	LE PELLERIN. Opération d'acquisition - amélioration de 2 logements (2 PLA I) - "Les Toues" - Décision de clôture. Programmation 2009.
2011-1515	G. Retière	14/10/2011	MAUVES-SUR-LOIRE. Opération de construction de 8 logements (7 PLUS - 1 PLA I) "Le Hameau des Loriots" - Décision de clôture. Programmation 2008.
2011-1516	G. Retière	14/10/2011	NANTES. Opération de construction d'un logement (PLUS) "Port Durand - Multisite 1" - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1517	JP. Fougerat	10/10/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de la maintenance et de l'extension des anti-virus des postes de travail et prestations associées avec la société NAO pour une durée de 1 an reconductible 3 fois, à compter de la date de notification du marché. Le montant du marché est fixé à 48 000 € HT par an, soit 192 000 € HT sur la durée globale du marché.
2011-1518	JP. Fougerat	06/10/2011	Signature d'un contrat de ligne de crédit de trésorerie de 10 millions d'€uros avec la Société Générale afin de faire face aux besoins de trésorerie quotidiens de Nantes Métropole aux conditions suivantes : Montant : 10 000 000 € (dix millions d'euros) - Durée : 1 an - Index : EONIA + 1,15% - EURIBOR 1 semaine ou 1 mois + 0,55 % - Facturation : mensuelle - Base : exact/360 - Modalités des mouvements : en J jusqu'à 10 h - Commission d'engagement : 0,10% du montant de la ligne soit 10 000 € - Commission de non-utilisation : néant - Frais de gestion et de virement : néant - Gestion interactive : non.
2011-1519	JP. Fougerat	06/10/2011	Signature d'un contrat de ligne de crédit de trésorerie de 5 millions d'€uros avec la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de Loire afin de faire face aux besoins de trésorerie quotidiens de Nantes Métropole aux conditions suivantes : Montant : 5 000 000 € - Durée : 1 an - Index : EURIBOR 1 semaine + 0,92% - Facturation : trimestrielle - Base : exact/360 - Modalités des mouvements : en J-1 jusqu'à 16h30 - Commission d'engagement : 0,30% du montant de la ligne soit 15 000 € - Commission de non-utilisation : 0,20% - Frais : néant - Gestion de la ligne : interactive, par le biais d'un site internet.
2011-1520	C. Couturier	06/10/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de procéder à l'extension du réseau d'assainissement au Village de la Beauvaiserie sur la commune de Saint Aignan de Grand Lieu, à la société BARENTON pour le lot 1 et la société BREMAUD EPUR pour le lot 2, pour une durée de 3 mois, à compter de la date fixée par ordre de service prescrivant le commencement d'exécution des travaux. Le montant des marchés sont fixés à 108 008,77 € HT soit 129 178,48 € TTC pour le lot 1, et 23 835,00 € HT soit 28 506,66 € TTC pour le lot 2.
2011-1521	M. Gressus	11/10/2011	Avenant n° 1 ayant pour objet le transfert de la convention de partenariat relative à la distribution contrôlée de sacs à déchets de couleurs aux nouveaux propriétaires du Café tabac LE BEL AIR, Monsieur Marc DAVENET et Madame Catherine GIBOIRE à compter du 24 mars 2011.
2011-1522	JP. Fougerat	13/10/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'acquisition de licences Vmware, de la maintenance et de prestations associées avec la société CAPACITI à compter de la date de notification du marché jusqu'au 31 août 2015. Le montant du marché est fixé à 190 000 € HT sur la durée globale du marché.
2011-1523	JP. Fougerat	26/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Maurice BERTHIAU, Directeur de la Mission Solidarités et Coopérations Internationales, à l'occasion de son déplacement à Agadir (MAROC) du 3 au 6 octobre 2011 pour accompagner M. Jean François RÉTIÈRE, Vice-Président en charge des déplacements et transports collectifs, pour participer à la signature de l'accord-cadre de coopération Nantes-Agadir et de la conventions BHNS.

2011-1524	JP. Fougerat	26/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. André HERBRETEAU, consultant, à l'occasion de son déplacement à Agadir (MAROC) du 3 au 5 octobre 2011 pour accompagner M. Jean François RETIERE, Vice-Président en charge des déplacements et transports collectifs, pour participer à la signature de l'accord-cadre de coopération Nantes-Agadir et de la conventions BHNS.
2011-1525	JP. Fougerat	11/10/2011	Déclassement de la parcelle cadastrée CZ 379 située sur la commune de Nantes. Cession à Nantes Métropole Aménagement de ladite parcelle pour un montant de 1 100 euros HT, en vue de sa cession à Super U. Les frais d'actes sont à la charge de l'acquéreur.
2011-1526	JP. Fougerat	21/10/2011	Avenant n°3 à la convention de groupement de commandes approuvé par délibération du Bureau communautaire en date du 19 novembre 2010 entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, l'ESBANM et Nantes Métropole ayant pour objet d'étendre son périmètre défini par l'annexe 1, en introduisant diverses prestations.
2011-1527	JP. Fougerat	21/10/2011	Avenant n°4 à la convention de groupement de commandes approuvé par délibération du Bureau communautaire en date du 19 novembre 2010 entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, l'ESBANM et Nantes Métropole ayant pour objet d'étendre son périmètre défini par l'annexe 1, en introduisant diverses prestations.
2011-1528	JP. Fougerat	05/10/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée pour les animations événementielles grand public et enfants de 8-12 ans sur l'énergie, les déchets et le développement durable, avec l'association Ecopôle pour une durée de un an, renouvelable une fois, à compter de la date de notification. Le montant maximum annuel du marché à bon de commandes est de 90 000 € HT soit 107 640 € TTC.
2011-1529	JF. Retière	03/10/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de réaliser une étude pour la réalisation d'un diagnostic sur les pratiques de livraisons dans le centre-ville de Nantes, avec la société Interface Transport pour une durée de cinq mois, à compter de la notification. Le montant du marché est fixé à 73 045 € HT soit 87 361,82 € TTC.
2011-1531	J. Gillaizeau	17/10/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet de définir les modalités de réalisation et de financement des travaux d'effacement des réseaux basse tension rue de l'Abbé Henry Garnier sur la commune de Saint-Jean-de-Boiseau pour une durée de 4 mois, à compter de la date de sa signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 42 294 € H.T., au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-1532	JP. Fougerat	11/10/2011	Convention avec la Direction Générale des Finances Publiques ayant pour objet de définir les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du service de paiement des titres par carte bancaire sur internet (TIPI) pour une durée indéterminée, à compter de la date de signature de la convention. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole est estimé à 1000 € TTC, au profit de la recette des Finances.
2011-1533	P. Rimbart	10/11/2011	Convention ayant pour objet de préciser les modalités de la participation financière de la ville de Saint-Herblain auprès de Nantes Métropole pour la réalisation des deux opérations du programme de rénovation urbaine « liaison douce rue de Dijon jusqu'au Centre Socioculturel de la Bernardière » et « espaces publics secteur Richollets – Clos du Tertre ». La présente convention prend effet à compter de la date de sa notification et prendra fin après l'achèvement des obligations des parties contractantes. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de la ville de St HERBLAIN un montant maximum de 69 816 € HT pour l'opération « liaison douce rue de Dijon jusqu'au Centre Socioculturel de la Bernardière », et de 115 329 € HT pour l'opération « espaces publics secteur Richollets – Clos du Tertre ».

2011-1534	JP. Fougerat	26/09/2011	Avenant n°2 au marché n°2010-4270, relatif à la réalisation de travaux d'impression de communication pour les services de Nantes Métropole avec la société VAL PG, ayant pour objet de prolonger la durée du marché jusqu'au 30 octobre 2011, à compter de la date de sa notification, en attente de la conclusion d'un nouveau marché. Cet avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché.
2011-1535	JP. Fougerat	11/10/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Hervé LE TREUT, Directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace à Paris, à l'occasion de son déplacement à Nantes du 20 au 21 octobre 2011, dans le cadre du « Rendez-vous Climat 2011 ».
2011-1536	C. Couturier	19/10/2011	Avenant n°2 au marché n°2010-5430, relatif à l'inventaire des cours d'eau et des zones humides sur le territoire de Nantes Métropole avec la société Xavière Hardy SARL, ayant pour objet de modifier les modalités de règlement de la phase 3 « Restitution et validation des données relatives aux communes du groupe 1 » afin de les ajuster à la prolongation du délai d'exécution effectué via l'ordre de service envoyé le 29 août 2011, de prolonger le délai d'exécution de la phase 6 « Restitution et validation des données relatives aux communes du groupe 2 » jusqu'à la validation des données par les CLE des SAGEs et d'ajuster les modalités de règlement de cette phase, à compter de la date de sa notification. Cet avenant est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1537	C. Couturier	13/10/2011	Délivrance dans le cimetière métropolitain de Les Sorinières au nom de Monsieur Maurice GARREAU et à l'effet de fonder la sépulture particulière de Madame Simonne GARREAU, d'une concession d'une durée de 30 ans à compter du 21 mars 2011 pour un emplacement de dépôt d'urne. La concession est accordée moyennant le paiement de la somme totale de 190,00 euros versée dans la caisse du receveur des finances Nantes municipale suivant le titre de recette n°1972 du 30 juillet 2011.
2011-1538	C. Couturier	13/10/2011	Délivrance dans le cimetière métropolitain de Les Sorinières au nom de Monsieur Marcel COURJON et à l'effet de fonder la sépulture particulière de Madame Marie-Anne COURJON, d'une concession d'une durée de 30 ans à compter du 26 avril 2011 pour un emplacement d'inhumation. La concession est accordée moyennant le paiement de la somme totale de 260,00 euros versée dans la caisse du receveur des finances Nantes municipale suivant le titre de recette n°1973 du 30 septembre 2011.
2011-1539	C. Couturier	13/10/2011	Délivrance dans le cimetière métropolitain de Les Sorinières au nom de Madame Chantal ROBERT et à l'effet de fonder la sépulture particulière de Monsieur Paul ROBERT, d'une concession d'une durée de 30 ans à compter du 26 avril 2011 pour un emplacement de dépôt d'urne funéraire. La concession est accordée moyennant le paiement de la somme totale de 190,00 euros versée dans la caisse du receveur des finances Nantes municipale suivant le titre de recette n°1974 du 30 juillet 2011.
2011-1540	C. Couturier	13/10/2011	Délivrance dans le cimetière métropolitain de Les Sorinières au nom de madame Jacqueline BOURASSEAU et à l'effet de fonder la sépulture particulière de Monsieur Michel BOURASSEAU, d'une concession d'une durée de 30 ans à compter du 25 juillet 2011 pour un emplacement d'inhumation. La concession est accordée moyennant le paiement de la somme totale de 260,00 euros versée dans la caisse du receveur des finances Nantes municipale suivant le titre de recette n°2480 du 30 septembre 2011.
2011-1541	C. Couturier	13/10/2011	Délivrance dans le cimetière métropolitain de Les Sorinières au nom de monsieur et madame Henri RAUTUREAU et à l'effet de fonder la sépulture particulière de Monsieur Wilfried BROSSET, d'une concession d'une durée de 30 ans à compter du 11 août 2011 pour un emplacement d'inhumation. La concession est accordée moyennant le paiement de la somme totale de 260,00 euros versée dans la caisse du receveur des finances Nantes municipale suivant le titre de recette n°2481 du 30 septembre 2011.

2011-1544	JF. Retière	07/10/2011	Protocole d'accord valant acte d'acquiescement du jugement par Nantes Métropole et Monsieur Abdelaziz TAHAR et déterminant les conditions de la prise de possession par la communauté urbaine de la parcelle cadastrée section RV n°21, propriété de M. Abdelaziz TAHAR, dans le cadre de la connexion des lignes 1 et 2 de tramway, du prolongement du tramway de Haluchère à Ranzay, du Tram-Train Nantes/Châteaubriant, entre Haluchère et Babinière.
2011-1545	JP. Fougerat	11/10/2011	Déclassement partiel du domaine public de voirie, rue Viviani à Nantes, d'une emprise de 18m <sup>2</sup> environ, qui sera cédée à la SAMOA sous la forme d'un apport en nature pour permettre la réalisation du projet immobilier de pôle de services publics, de bureaux et de logements. La valeur vénale foncière est inférieure à 75 000 € HT.
2011-1546	B. Bolzer	17/10/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Directeur Général Adjoint au développement Economique et Attractivité Internationale. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des administrateurs, à savoir au minimum I / B 528 et au maximum I / B 966, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1547	JP. Fougerat	17/10/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'hébergement et l'assistance technique de la solution de dématérialisation Local Trust MPE pour le compte de Nantes Métropole et de la ville de Nantes avec la société ATEXO SAS à compter de la date de notification du marché jusqu'au 31 décembre 2015. Le montant du marché est fixé à 160 000 € HT maximum sur la durée globale du marché.
2011-1548	JP. Fougerat	20/10/2011	Convention précaire pour la mise à disposition d'une partie (20 m <sup>2</sup> ) de la terrasse, appartenant à Nantes Métropole, située au 32 <sup>ème</sup> étage de la Tour de Bretagne, place Bretagne à Nantes au profit de la société ORANGE, afin de lui permettre de découper des éléments de télécommunications obsolètes lui appartenant situés au 33 <sup>ème</sup> étage de cette tour, ne pouvant pas être descendus tels quels par l'ascenseur de cet immeuble. Le bail prend effet le 10 octobre 2011 et se terminera au plus tard le 9 décembre 2011. Le montant de la redevance d'occupation de la terrasse est de 150 € pour cette période.
2011-1549	G. Retière	25/10/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Correspondant Informatiques et libertés à la Direction Générale Organisation et Ressources Humaines. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum IB 379 et au maximum IB 801, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1550	P. Rimbart	07/11/2011	Marché selon la procédure adaptée en application de l'article 28 alinéa 5 du code des marchés publics avec la société SID Développement en vue de concevoir, de développer et d'organiser l'édition 2011 du salon des Entrepreneurs du Grand Ouest qui se déroulera à Nantes les 16 et 17 novembre 2011. Le montant du marché est fixé à 65 000 € HT soit 77 740 € TTC.
2011-1551	M. Gressus	19/10/2011	Aide à l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur – Attribution à 63 habitants de Nantes Métropole d'une subvention d'un montant maximum de 20 euros.
2011-1552	C. Couturier	11/10/2011	Demande de subvention annuelle auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (A.E.L.B.) à hauteur de 50 % maximum pour le financement de deux postes de techniciens intervenant sur les milieux aquatiques dont le coût prévisionnel (salaires et fonctionnement) pour l'année 2012 est de 107 134 € TTC.
2011-1553	JP. Fougerat	20/10/2011	Avenant N°1 à la location d'une maison, sise, 4, impasse Guillaumet à Bouguenais appartenant à Nantes Métropole au profit Madame et Monsieur David COILLIER. Le locataire est autorisé à domicilier dans la maison louée le siège social de son entreprise, Ouest Ouvertures Menuiseries SARL. Le loyer est porté, du fait de ces nouvelles conditions, à 920 € par mois. L'avenant prend effet au 1er octobre 2011.

2011-1554	JP. Fougerat	17/10/2011	Les travaux faisant l'objet du marché relatif à l'aménagement de sécurité aux abords des écoles rue Victor Hugo à Carquefou attribué à la société ISS Espaces Verts, pour le lot n° 4 Espaces verts, seront poursuivis au-delà de la masse initiale de 6 884,44 € HT. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé à la somme de 8 338,02 € HT, soit 9 972,27 € TTC, représentant une augmentation de 1 453,58 € HT, soit 21,11 % de la masse initiale.
2011-1555	JP. Fougerat	20/10/2011	Approbation du programme de l'opération relative à l'aménagement de la Rue de Bel Air sur la commune de Brains. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 182 274,25 € H.T., soit 218 000,00 € T.T.C. (valeur 2011).
2011-1556	G. Retière	17/10/2011	NANTES. Opération "Résidence Armor chantenay". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : Mme PORCHER Hyacinthe (Bremond) - PROG 2011.
2011-1557	G. Retière	17/10/2011	REZE. Opération "Les Promenades de Sèvres". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : M. et Mme MORGO - (Lamotte) PROG 2011.
2011-1558	G. Retière	17/10/2011	Nantes. Opération "Villa Chenaie - Tranche 2". Décision de confirmation d'agrément pour 59 logements PSLA Programmation 2011 - Bénéficiaire : SCCV villa Chenaie (CIF Coopérative).
2011-1559	G. Retière	17/10/2011	Couëron. Opération "Le Hameau du Lac". Décision de clôture d'opération pour 9 logements PSLA Programmation 2009 - Bénéficiaire : SCCV Couëron Le Hameau du Lac (Aiguillon Construction).
2011-1560	G. Retière	17/10/2011	Couëron. Opération "Le Hameau du Lac". Décision de confirmation d'agrément de 9 logements PSLA - Programmation 2009 - Bénéficiaire : SCCV Couëron Hameau du Lac (Aiguillon Construction).
2011-1561	C. Couturier	19/10/2011	Convention pour une durée de trois ans renouvelable deux fois par tacite reconduction avec la société Lacroix Industrie située sur la commune de Saint-Herblain, définissant les conditions de déversement des eaux usées autres que domestiques de cette société dans le réseau public d'assainissement.
2011-1562	JP. Fougerat	10/10/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Madame LAMPRE, en sa qualité d'expert, à l'occasion de son déplacement à Gênes (Italie) du 2 au 5 novembre 2011, dans le cadre du projet « 2013, Nantes Capitale Verte Européenne ».
2011-1563	JP. Fougerat	26/10/2011	Contrat avec la société SYSOCO ayant pour objet la location d'un point haut sur le site du « Foyer de la Jeune travailleuse » pour les besoins des services de Nantes Métropole aux fins d'implanter une station radioélectrique et d'utiliser ce site comme lieu d'émission réception pour une durée de 5 ans, à compter du 01 janvier 2012. Au titre de ce contrat, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 2.460,00 € HT/an, au profit de la société SYSCOCO.
2011-1564	JP. Fougerat	04/11/2011	Convention avec la Commune de Vertou ayant pour objet la constitution d'une servitude de passage des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'éclairage public sur les parcelles cadastrées section DV339, DV369, DV358, DP1527, DP1579, DP1521, DP1517, DP1515, DP1509, DP1524, DP1587, situées ZAC de la Grande Noëlle à VERTOU. Cette servitude est établie pour la durée de fonctionnement des canalisations. Les parties se sont accordées sur l'absence d'indemnité. Les frais d'enregistrement à la Convention des Hypothèques et d'acte seront à la charge de Nantes Métropole.

2011-1565	JP. Fougerat	13/10/2011	Déclassement partiel de la rue de la Convention à Nantes pour une emprise de 32 m <sup>2</sup> au droit des immeubles situés 17, 17 bis de la voie. Déclassement partiel de la place de la Croix-Bonneau à Nantes pour une emprise de 57 m <sup>2</sup> à l'est de la propriété 17 rue de la Convention. Echange foncier sans soulte avec la société COGEDIM ATLANTIQUE dans le cadre de son projet immobilier, dénommé OPALESCENCE, sur un terrain d'assiette situé 117, 117 bis, rue de la Convention, formant angles avec la place de la Croix-Bonneau et le boulevard Léon Jouhaux à Nantes. Cession des emprises précédemment déclassées et nouvellement cadastrées section IR numéro 434 pour une contenance de 32 m <sup>2</sup> pour la parcelle détachée de la rue de la Convention et numéro 443 pour une contenance de 57 m <sup>2</sup> pour celle détachée de la place de la Croix-Bonneau. Acquisition de deux parcelles de terrain nouvellement cadastrées l'une section IR numéros 436, 438 et l'autre numéro 442 pour une contenance respective de 23 m <sup>2</sup> et 91 m <sup>2</sup> . La valeur vénale des parcelles objet de l'échange considéré est inférieure à 75 000 € HT. L'intégralité des frais d'acte et de géomètre est à la charge de la société COGEDIM ATLANTIQUE.
2011-1566	JP. Fougerat	17/10/2011	Convention avec la Région des Pays de la Loire ayant pour objet l'attribution d'une subvention de 60 000 € à Nantes Métropole pour l'organisation du festival de science fiction « Les Utopiales » qui se déroulera à la Cité Internationale des Congrès de Nantes du 9 au 13 novembre 2011.
2011-1569	JP. Fougerat	20/10/2011	Les travaux faisant l'objet du marché relatif aux travaux d'aménagement de la rue de la Chatterie à Saint Herblain attribué à la société Screg Ouest seront poursuivis au-delà de la masse initiale de 133 953,90 € HT. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé à la somme de 153 953,90 € HT, soit 184 128,86 € TTC, représentant une augmentation de 20 000 € HT, soit 14,93 % de la masse initiale.
2011-1570	C. Couturier	18/10/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions selon lesquelles seront réalisés les travaux de sécurisation des berges du ruisseau de l'Étang Blanc – avenue du Bernier à Carquefou, avec Monsieur et Madame BRUYAS, propriétaires de la parcelle n° BK 146 concernée par les travaux, pendant toute leur durée et pendant le délai de garantie d'un an à compter de la date d'effet de réception. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1571	JP. Fougerat	04/11/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Mme Naïma Kaouia, agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement en Louisiane du 06 au 17 octobre 2011, pour accompagner Mme Rachel Bocher dans le cadre d'une manifestation « Grand Réveil Acadien » organisée par l'Association Louisiane-Acadie.
2011-1572	JP. Fougerat	04/11/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Eric Vergnol agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement à Cannes du 15 au 19 novembre 2011, au salon de l'immobilier commercial MAPIC, afin d'y présenter les projets de l'agglomération nantaise et de rencontrer les professionnels du commerce (promoteurs, investisseurs, développeurs) susceptibles de concrétiser des implantations sur Nantes.
2011-1573	JP. Fougerat	04/11/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Thomas Quéro, agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement à Durban (Afrique du Sud) du 26 novembre au 10 décembre 2011, dans le cadre du sommet « United Nations Climate Change Conference », organisé par les Nations Unies.

2011-1574	JP. Fougerat	21/10/2011	Avenant n°1 aux marchés n°2011/3710, 2011/3720, 2011/3730, 2011/3740 et 2011/3750 conclus après une procédure adaptée relatif à l'aménagement du boulevard Jules Verne à Nantes dans le cadre de la ligne 21 du Chronobus avec les sociétés Eurovia (lot 1 - voirie et signalisation), Spie Ouest Centre (lot 2 – Eclairage public – régulation de trafic), Edelweiss (lot 3 - Espaces verts) Soc Réhabilitation (lot 4 - Réhabilitation des réseaux unitaires par chemisage) et Sade (lot 5 – Réhabilitation des réseaux unitaires par reconstruction en tranchée), relatif à la prise en compte de l'offre après négociation (lots 1, 2, 4 et 5), à la rectification de la numérotation des options (lot 1), à la précision de la clause de révision (pour tous les lots). Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1575	JP. Fougerat	21/10/2011	Avenant n°1 aux marchés n° 2011/3390, 2011/3400, 2011/3410 et 2011/3420 conclus après procédure adaptée relatifs à l'aménagement du carrefour Koufra Ménétrier à Nantes avec respectivement les sociétés Eurovia (lot 1 – voirie - signalisation), Spie Ouest Centre (lot 2 – Eclairage public – régulation de trafic), ISS Espaces Verts (lot 3 - Espaces verts) et Sade (lot 4 – Réhabilitation des réseaux unitaires par reconstruction en tranchée) relatif à la prise en compte de l'offre après négociation et la précision de la clause de révision avec les sociétés Eurovia, Spie Ouest Centre, ISS Espaces verts et Sade, à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1576	JP. Fougerat	25/10/2011	Acquisition de la parcelle cadastrée section BL n° 56p pour 4 m <sup>2</sup> (future parcelle BL n° 697) située 42 rue de la Quératière à Rezé appartenant à Monsieur Boucard René, nécessaire pour l'élargissement de la rue de la Quératière. Prix d'acquisition : 40 € auxquels viendront s'ajouter les frais de notaire et de géomètre.
2011-1577	JP. Fougerat	25/10/2011	Acquisition de la parcelle cadastrée section BL n° 57p pour 5 m <sup>2</sup> (future parcelle BL n° 695) située 44 rue de la Quératière à Rezé appartenant à Madame Augereau Claudine, nécessaire pour l'élargissement de la rue de la Quératière. Prix d'acquisition : 50 € auxquels viendront s'ajouter les frais de notaire et de géomètre.
2011-1578	G. Retière	27/10/2011	Convention entre les consorts Biadatti, l'aménageur L.O.D. et Nantes Métropole, le concédant, ayant pour objet de déterminer les modalités financières de participation du constructeur au coût des équipements publics de la ZAC Ouest Centre Ville sur le territoire de Couéron. Le constructeur s'engage à verser le montant de la participation fixée à 25,6 € par m <sup>2</sup> de SHON HT, soit 1 536 € HT à l'aménageur L.O.D. Cette décision prend effet dès sa notification et prend fin au terme de la durée de validité du permis de construire. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1579	JF. Retière	13/10/2011	Convention technique et financière d'une durée de 2 ans à compter du 1er octobre 2011, définissant les modalités du soutien de Nantes Métropole à l'IFOCOTEP permettant le versement d'une subvention plafonnée à 25 000 € TTC, pouvant atteindre 50% du coût des prestations confiées à des cabinets spécialisés, pour la réalisation de l'étude préalable de son plan de mobilité.
2011-1580	JP. Fougerat	04/11/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées section DP1474, DP1478, DP1479 pour 116 m <sup>2</sup> d'emprise situées rue des Rédras et rue des Goldens à VERTOU appartenant à la société FRANCELOT, pour le classement de ces voies dans le domaine public communautaire. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié sont à la charge de la société FRANCELOT.
2011-1581	JP. Fougerat	04/11/2011	Avenant n°1 au marché n° 2011/2570 relatif à la fourniture d'enrobés à froid en seau (lot 2) avec la société REAKTIV ASPHALT ayant pour objet de modifier l'article 9.2 du CCAP « Modalités de variations des prix » à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1582	JP. Fougerat	04/11/2011	Avenant n°1 au marché n° 2011/2580 relatif à la fourniture de bois et panneaux avec la société TROUILLARD ayant pour objet de modifier l'article 9.2 du CCAP « Modalités de variations des prix » à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.



2011-1583	JP. Fougerat	04/11/2011	Avenant n°1 aux marchés n° 2011/137, n° 2011/147 et n° 2011/157 conclus avec la société SERI et respectivement relatifs à la fourniture de corbeilles pour les centres villes (lot 1), de corbeilles pour les voies de desserte (lot 2) et de corbeilles pour l'Île de Nantes (lot 3), ayant pour objet de modifier l'article 9.2 du CCAP « Modalités de variations des prix » commun à ces trois marchés, à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1584	JP. Fougerat	04/11/2011	Avenant n°1 au marché n° 2011/167 conclu avec la société ANIMO CONCEPT relatif à la fourniture de distributeurs de sacs pour déjections canines, ayant pour objet de modifier l'article 9.2 du CCAP « Modalités de variations des prix » à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1585	JP. Fougerat	25/10/2011	Déclassement de la parcelle cadastrée BZ 337, située sur la commune de St Sébastien-sur-Loire. Cession à Madame BEAUDOUIN Louissette de ladite parcelle cadastrée BZ 337 d'une superficie de 16 m <sup>2</sup> pour un montant de 192 euros Hors Taxes, les frais d'actes et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur. Acquisition auprès de Madame BEAUDOUIN Louissette de la parcelle BZ 336, d'une superficie de 2 m <sup>2</sup> , pour un montant de 24 euros, nécessaire à la régularisation de l'alignement de la propriété de Madame BEAUDOUIN, rue Condorcet.
2011-1588	JP. Fougerat	24/10/2011	Convention avec la SNCF ayant pour objet l'occupation d'un immeuble non bâti dépendant du domaine public ferroviaire pour une durée de huit mois, à compter de sa notification. En effet, dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie rue Cugnot à Carquefou, Nantes Métropole souhaite implanter une base de vie de chantier sur un terrain appartenant à la SNCF, et dépendant de la gare de Carquefou. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 2 000 € HT, au profit de la SNCF.
2011-1589	JP. Fougerat	04/11/2011	Avenant n°1 au marché n° 2011/2560 relatif à la fourniture de matériaux de construction (lot 1) avec la société L.N.T.P. ayant pour objet de modifier l'article 9.2 du CCAP « Modalités de variations des prix » à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1590	JF. Retière	24/10/2011	Aménagement de l'espace transports SEMITAN. Avenants n°1 aux marchés aux marchés 10M48/333, 10M48/431, 10M48/402, 10M48/433, 10M48/434 et 10M48/413 passés par procédure adaptée avec les sociétés ANDRE BTP (lot 1 : Gros œuvre), SERVI LOIRE (lot 2 : Menuiseries aluminium, métallerie), MGP (lot 4 : Cloisonnement, revêtement de sols scellés), BESNARD (lot 5 : Peinture, revêtement de sols collés), QUADRINOV (lot 6 : Faux plafonds) et INEO ATLANTIQUE (lot 9 : Electricité, courants faibles et forts), ayant pour objet des adaptations aux marchés se traduisant à la fois par la plus-value et les moins-values suivantes : -2 540,00 € HT (lot 1), soit - 5,97%, -2 855,00 € HT (lot 2), soit -7,51%, -13 958,45 € HT (lot 4), soit - 24,77 %, -165,00 € HT (lot 5), soit - 1,10 %, -1 198,00 (lot 6), soit -13,80 % et +4 511,08 (lot 9), soit +4,68 %. Les montants respectifs des marchés sont portés à 40 020,00 € HT (lot 1), 35 158,00 € HT (lot 2), 42 383,15 € HT (lot 4), 14 902,00 € HT (5), 7 484,60 € HT (lot 6) et 100 814,21 (lot 9).
2011-1591	B. Aunette	19/10/2011	Cession du bien bâti cadastré section DW n° 178 situé 2 rue Gustave Eiffel à Saint-Herblain, d'une superficie totale de 294,13 m <sup>2</sup> (superficie loi carez) décomposé comme suit : lot n° 14 – Local de 445 m <sup>2</sup> au sol + parkings aériens n°s 69 à 74 inclus + 244/10 000 èmes de la propriété du sol et des parties communes à la société D&B PARQUETS, 1 bd Jean Moulin 44100 NANTES, dans le cadre du projet d'installation de son activité dans le local industriel sis 2 rue Gustave Eiffel à Saint-Herblain, au prix de 62 000 € HT, les frais de notaire restant à la charge de D&B PARQUETS.
2011-1592	JP. Fougerat	26/10/2011	Acquisition de la parcelle cadastrée section AB n° 134 pour 55m <sup>2</sup> d'emprise située rue du Landas à Saint-Jean-de-Boiseau appartenant à Mademoiselle CHARPENTIER Victorine, nécessaire pour la réalisation de la liaison piétonne rue du Landas/rue du 14 Juillet à Saint-Jean-de-Boiseau. Prix d'acquisition : 825,00 € euros auxquels viendront s'ajouter les frais de notaire.

2011-1593	JP. Fougerat	26/10/2011	Acquisition de la parcelle cadastrée section AB n° 133 pour 18 m <sup>2</sup> d'emprise, sur laquelle est édifié un garage, située à Saint-Jean-de-Boiseau appartenant à Monsieur Angélo OSCURO, nécessaire pour la réalisation de la liaison piétonne rue du Landas/rue du 14 Juillet à Saint-Jean-de-Boiseau. Prix d'acquisition : 3 850,00 € auxquels viendront s'ajouter les frais de notaire.
2011-1594	JP. Fougerat	24/10/2011	Approbation du programme de l'opération relative à l'étude de faisabilité d'aménagement de l'espace public – secteur de Basinerie 2 et Souillarderie à Nantes. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 83 612,04 € HT, soit 100 000 € TTC (valeur 2011).
2011-1595	JP. Fougerat	17/11/2011	Avenant n°1 au marché n° 2009-6450, relatif à la construction du Mémorial à l'abolition de l'esclavage – lot 3 Inserts avec la société Atelier Emmanuel BARROIS, ayant pour objet de diminuer le nombre de pose d'inserts et de pattes de scellement, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 6 672 € HT, soit une diminution de 2,74 %, portant le montant du marché de 243 542 € HT, à 236 870 € HT, soit 283 296,52 € TTC.
2011-1596	JP. Fougerat	21/10/2011	Réalisation d'un emprunt dans le cadre de l'exécution du programme d'investissements 2011 auprès du groupe Caisse d'Epargne, dont les caractéristiques sont les suivantes : Montant : 7 500 000 euros - Durée : 15 ans - Amortissement : Linéaire - Périodicité : Annuelle - Taux d'intérêt : Taux fixe pendant 2 ans : 3.99 % - Multi index Euribor + 0.0325 %, Tam, Tag + 0.07 % - Base de calcul : exact / 360 - Date de versement des fonds : 01/11/2011 - Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance : 01/11/2012.
2011-1597	JM. Ayrault	03/11/2011	Désignation des représentants de Nantes Métropole-communauté urbaine au sein des commissions d'appel d'offres de Loire Océan Développement. Abrogation de la décision n° 2011-547 du 22 avril 2011.
2011-1598	A. Mazzorana-Kremer	15/11/2011	Avenant n°2 à la convention du 16 janvier 2003 conclue entre le CHU de Nantes et Nantes Métropole ayant pour objet le raccordement d'un site en fibre optique et de mise à disposition de liens fibre optique supplémentaires entre sites déjà fibrés pour un montant de 34 300,13 € TTC.
2011-1599	A. Mazzorana-Kremer	15/11/2011	Convention ayant pour objet l'application de la nouvelle tarification des raccordements de site en fibre optique, la maintenance ou l'exploitation/activation des sites raccordés au réseau O-Méga avec les membres du GFU Collectivités (Mairie de Carquefou, Mairie de Rezé, Nantes Habitat, Mairie de Couëron, Mairie de Saint Herblain, Nantes Gestion Equipement, Mairie de Nantes, Mairie de St Sébastien /s Loire, SDIS 44, Mairie d'Orvault, SPL Le Voyage à Nantes et la SEMITAN à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2011.
2011-1600	JP. Fougerat	21/10/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Ludovic GROUSSET, directeur de cabinet adjoint à l'occasion de son déplacement au Québec (Canada) du 22 au 30 octobre 2011 pour accompagner M. Patrick RIMBERT, M. Fabrice ROUSSEL, Mme Pascale CHIRON et M. Yannick GUIN, dans le cadre de « la rencontre des acteurs professionnels des deux territoires ».
2011-1601	G. Retière	25/10/2011	Convention avec Nantes Habitat relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 88 000 € pour l'acquisition en VEFA de 17 logements sociaux "Quai West" à Nantes.
2011-1602	G. Retière	25/10/2011	Convention avec la SAMO relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 36 000 € pour l'acquisition en VEFA de 7 logements sociaux "Rue Henri Mainguet" à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-1603	R. Lannuzel	26/10/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de procéder à l'achat de pièces d'automatisme pour l'usine d'eau potable et les stations de Nantes Métropole, avec la société Electrodis Regelec pour une durée de 4 ans, à compter de sa notification. Le montant du marché à bons de commande est estimé à 37 858,29 € HT, soit 45 278,51 € TTC. Le montant minimum est de 4 000 € HT par an, soit 16 000 € HT pour 4 ans et le montant maximum est de 22 000 € HT par an, soit 88 000 € HT sur 4 ans.

2011-1605	JP. Fougerat	17/10/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Maurice BERTHIAU, Directeur de la Mission Solidarités et Coopérations Internationales, à l'occasion de son déplacement à Erevan (ARMÉNIE) du 24 au 27 octobre 2011 pour accompagner M. Octave CESTOR, conseiller communautaire, missionné au titre de la coopération décentralisée portée par Nantes Métropole, en direction de l'Afrique et des Caraïbes, pour participer à la XXXIe Assemblée Générale de l'A.I.M.F. (Association Internationale des Maires et responsables des capitales et métropoles francophones).
2011-1606	B. Aunette	19/10/2011	Convention avec la commune de NANTES en vue de la gestion de l'immeuble cadastré section OV n°1 et situé à NANTES, 2, Route de la Chapelle sur Erdre dont Nantes Métropole s'est portée acquéreur, au titre des réserves foncières du « Programme Action Foncière – Habitat », pour une durée de 10 ans, à compter de la date du transfert de propriété et fixant les modalités financières de la gestion et de la cession de l'immeuble mis en réserve foncière. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1607	G. Retière	14/11/2011	Convention ayant pour objet de définir les engagements réciproques ainsi que les modalités d'attribution et de versement de la subvention de la ville de Sainte-Luce-sur-Loire à Nantes Métropole pour la réalisation de l'étude de programmation urbaine sur le centre ville de la commune. La convention prend effet à compter de la date de sa notification par Nantes Métropole à la Ville de Sainte-Luce-sur-Loire et prendra fin après le versement de la subvention. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de la ville de Sainte-Luce-sur-Loire, 50 % du coût HT de la tranche ferme soit 19 992,50 € HT, auxquels s'ajouteront, en cas d'affermissement de la tranche conditionnelle, 50 % du coût HT de la tranche conditionnelle : 2 605 €, soit au total 22 597,50
2011-1608	JP. Fougerat	25/10/2011	Convention avec le magasin « Nantes Copernic Fleurs » représenté par Madame Françoise JAUNAY, et situé 14 Rue Copernic à Nantes, pour le règlement à son profit d'une indemnité de 18 071 € en réparation du préjudice causé par les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération « Gigant Copernic », pour les mois de février à août 2011.
2011-1609	JP. Fougerat	25/10/2011	Convention avec le magasin « Carrefour City » représenté par Monsieur CHOUIN, et situé Rue Cassini à Nantes, pour le règlement à son profit d'une indemnité de 22 392 € en réparation du préjudice causé par les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération « Gigant Copernic », pour la période du 17 janvier au 3 avril 2011 inclus.
2011-1610	JP. Fougerat	25/10/2011	Convention avec le bar « Le Cascabel », représenté par Monsieur Gilles EMERAUX et situé 1 rue Kervégan à Nantes, pour le règlement à son profit d'une indemnité de 10 824 € en réparation du préjudice causé par les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération Neptune-Bouffay, pour les mois de novembre 2010 à mai 2011.
2011-1611	JP. Fougerat	25/10/2011	Convention avec l'aquarium « Liopé », représenté par Monsieur Olivier LIOPE, et situé 13 allée du Port Maillard à Nantes pour le règlement à son profit d'une indemnité de 4 958 € en réparation du préjudice causé par les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération « Neptune-Bouffay », pour les mois de Février à Avril 2011.
2011-1612	JP. Fougerat	25/10/2011	Convention avec la librairie érotique « Venusia » représentée par Monsieur Berthelot et située 1 rue Léon Maître à Nantes pour le règlement à son profit d'une indemnité de 6 959 € en réparation du préjudice que lui ont causé les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération « Neptune-Bouffay », pour les mois d'avril à juin 2011.
2011-1613	JP. Fougerat	04/11/2011	Les travaux faisant l'objet du marché relatif à l'aménagement de la Place de l'Eglise sur la commune de Saint Sébastien sur Loire, attribué à la société EUROVIA ATLANTIQUE, seront poursuivis au-delà de la masse initiale de 422 476,00 € H.T. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé à la somme de 437 878,00 € H.T., soit 523 702,09 € T.T.C., représentant une augmentation de 15 402,00 € H.T., soit 3,65 % de la masse initiale.

2011-1614	JP. Fougerat	04/11/2011	Approbation du programme de l'opération relative à l'aménagement du secteur Port Boyer, Abord de la tour 5 rue de Pornichet à Nantes. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 71 906,35 € HT, soit 86 000 € TTC (valeur 2011).
2011-1615	A. Mazzorana-Kremer	26/10/2011	Convention avec La société Le Voyage à Nantes ayant pour objet la mise à disposition d'une paire de fibres optiques sur une longueur de 3 070 mètres pour une durée de 2 ans à compter de la date de notification. La mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011).
2011-1616	B. Bolzer	04/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de chargé d'études et travaux à la direction de l'Eau. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens principal de 2ème classe, à savoir au minimum / B 350 et au maximum / B 614, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1617	G. Retière	02/11/2011	Saint-Herblain. Opération "Résidence Milin". Décision de réservation d'agrément de 12 logements PSLA. Programmation 2011 – Bénéficiaire : SCCV Saint-Herblain Résidence Milin (Aiguillon Construction).
2011-1618	G. Retière	25/10/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Rue Henri Mainguet" - Décision de financement - Agrément et subvention de 20 400 € pour l'opération de construction de 7 logements locatifs sociaux 5 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : SAMO.
2011-1619	G. Retière	25/10/2011	NANTES. Opération "Quai West" - Décision de financement - Agrément et subvention de 70 000 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 17 logements locatifs sociaux 12 PLUS et 5 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : NANTES HABITAT.
2011-1620	G. Retière	03/11/2011	NANTES. Opération "Le Clos Camélia". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : M. GAMBACCINI et Melle BLAYO (Promogim) - PROG 2011.
2011-1621	G. Retière	03/11/2011	REZE. Opération "Le Doris ". Décision de clôture d'opération 17 logements PSLA Programmation 2010 - Bénéficiaire: SCCV le Doris (GHT).
2011-1622	G. Retière	03/11/2011	REZE. Opération "Le Doris ". Décision de confirmation d'agrément de 2 logements PSLA - Identifiants : M. DELANOE /Mme. GARREAU Programmation 2010 – Bénéficiaire : SCCV le Doris (GHT).
2011-1623	B. Bolzer	03/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de directeur à la direction attractivité internationale - La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des directeurs, à savoir au minimum / B 701 et au maximum / B 985, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1624	G. Retière	07/11/2011	Convention avec la SAMO relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 6 000 € pour la construction d'un logement social "La Contrie" à Nantes.
2011-1625	JP. Fougerat	19/10/2011	Retrait de la décision n° 2011-1562 du 10 octobre 2011. Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Madame LAMPRE, en sa qualité d'expert, à l'occasion de son déplacement à Gênes (Italie) du 2 au 5 novembre 2011, dans le cadre du projet « 2013, Nantes Capitale Verte Européenne ».
2011-1626	JP. Fougerat	04/11/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Mme Naïma Kaïoua, agent de Nantes Métropole à l'occasion de son déplacement à Moncton au Canada du 02 au 07 novembre 2011 pour accompagner Mme Rachel Bocher, vice présidente de Nantes Métropole dans le cadre de la Francofête et de la préparation pour l'accueil du congrès Acadie qui se déroulera à Nantes en 2013.

2011-1627	JP. Fougerat	04/11/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Katharina Freter, directrice de l'Attractivité Internationale et Naima Kaioua, chargée de projets internationaux, à l'occasion de leur déplacement à Québec et Montréal du 22 octobre au 01 novembre 2011 pour accompagner M. Patrick Rimbart, vice-président de Nantes Métropole, dans le cadre du partenariat institutionnel que la communauté urbaine souhaite instaurer avec la Ville et la communauté métropolitaine de Québec. Nantes Métropole souhaite participer à la Semaine de l'Excellence qui permettra de promouvoir le territoire et faciliter l'organisation de rendez-vous institutionnels et d'affaires.
2011-1628	G. Retière	04/11/2011	BOUAYE. Opération "Résidence Les Chais". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : M. GUILLOU Brice (Atrealis) - PROG 2011.
2011-1629	G. Retière	04/11/2011	NANTES. Opération "GAO". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : M. PALFRAY Hervé (Adi Promotion) - PROG 2011.
2011-1630	G. Retière	07/11/2011	REZE. Opération "Le Robinier" - Décision d'annulation de la décision de financement 2011-1882 du 16/08/2011 pour 10 logements PLS - Bénéficiaire : SCI Ataraxia Les Végétaux.
2011-1631	G. Retière	07/11/2011	REZE. Opération "Le Robinier". Décision de financement - Agrément pour la construction de 10 logements PLS. Bénéficiaire : SCI Ataraxia Les Végétaux - PROG 2011.
2011-1632	A. Mazzorana-Kremer	15/11/2011	Avenant n°1 à la convention du 28 novembre 2002 conclue entre le Rectorat de Nantes et Nantes Métropole ayant pour objet le raccordement d'un site en fibre optique pour un montant de 39 394,68 € TTC et l'abandon d'un autre site.
2011-1633	JF. Retière	27/10/2011	Avenant n°1 au marché n°08M75/154, relatif à la mission de contrôle technique pour le projet de la connexion des lignes 1 et 2 du tramway nantais avec la société SOCOTEC, ayant pour objet de redéfinir le programme et le périmètre du marché de contrôle technique, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à -135 175 € HT, soit une diminution de 58,53 %, portant le montant du marché de 230 950 € HT, à 95 775 € HT, soit 114 546,90 € TTC.
2011-1634	JF. Retière	27/10/2011	Avenant n°1 au marché n°08M75/004, relatif à la mission EOQA pour le projet de la connexion des lignes 1 et 2 du tramway nantais avec la société Bureau VERITAS, ayant pour objet de redéfinir le programme et le périmètre de la mission d'Expert Organisme Qualifié Agréé (EOQA), à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à -45 040 € HT, soit une diminution de 33,12 %, portant le marché initial de 135 950 € HT à 90 910 € HT, soit 108 728,36 € TTC. Avenant n°1 au marché n°08M75/171, relatif à la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé – SPS niveau 1 avec la société Bureau VERITAS, ayant pour objet de redéfinir le programme et le périmètre du marché SPS de niveau 1, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à -53 671 € HT, soit une diminution de 29,15 %, portant le marché initial de 184 100 € HT à 130 429 € HT, soit 155 993,08 € TTC.
2011-1635	G. Retière	26/10/2011	Autorisation de passer un marché selon la procédure négociée prévue par l'article 35-II-6 du code des marchés publics relatif aux travaux de réfection de voirie – Carquefou, Nantes quartier Bottière-Doulon, Nantes quartier Erdre, Sainte-Luce-sur-Loire avec la société Screg pour une durée de 3 semaines pour la tranche ferme et d'une semaine pour chacune des deux tranches conditionnelles, à compter de la date fixée par l'ordre de service. Le montant du marché est fixé à 127 196,15 € HT soit 152 126, 60 € TTC pour la tranche ferme, 33 288,80 € HT soit 39 813,40 € TTC pour la tranche conditionnelle n°1 et 7 183,30 € HT soit 8 591,23 € TTC pour la tranche conditionnelle n°2 soit un total de 167 668,25 € HT soit 200 531,23 toutes tranches confondues.
2011-1636	R. Lannuzel	10/11/2011	Fuites d'eau potable – Remise gracieuse inférieure à 5 000 € TTC au profit de 26 abonnés, selon les critères définis dans le règlement de service de distribution d'eau potable. Opérateurs : REGIE et SAUR.

2011-1637	JP. Fougerat	14/11/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section B1151 pour 40 m <sup>2</sup> d'emprise situées 14 route de la Gare sur la commune de Vertou, appartenant aux conjoints BARREAU, pour la régularisation du domaine public. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié seront pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1638	F. Roussel	02/11/2011	Avenant n°1 au marché n°2011-2660 relatif à la modification d'un carrefour à Nantes – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des dossiers de sécurité relatif à la circulation des transports guidés et d'un dossier d'enquête publique Bouchardeau conclu avec la société EGIS France, ayant pour objet de compléter les études initiales et de réaliser des calculs acoustiques supplémentaires sollicités par les riverains, lors de la concertation préalable, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 16 130,00 € H.T., soit une augmentation de 22,16 %, portant le marché initial de 72 785,00 € HT à 88 915,00 € HT.
2011-1639	JP. Fougerat	25/10/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle CA 257, d'une superficie de 128 m <sup>2</sup> ainsi que de la parcelle BZ 23, d'une superficie de 87 m <sup>2</sup> situées rue des Robardières à Saint-Sébastien-sur-Loire et appartenant à Mesdames PALVADEAU Colette et Jacqueline, pour une régularisation foncière, ces parcelles étant situées dans l'emprise de la voie. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais notariés seront à la charge de Nantes Métropole.
2011-1640	G. Retière	25/10/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Mme Elisabeth LE PEMP, chargée de mission à la Mission Capitale Verte Européenne, à l'occasion de son déplacement à Hambourg du 8 au 10 novembre 2011, pour accompagner M. ROUSSEL, vice-président de Nantes Métropole, à la Conférence «Intelligent Cities» dans le cadre du projet « 2013, Nantes Capitale Verte Européenne ».
2011-1641	G. Retière	08/11/2011	Convention ayant pour objet de définir les objectifs et les modalités de la participation financière apportée par Nantes Habitat à Nantes Métropole, au titre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale "Relogement du Nouveau Malakoff, Grand Projet de Ville". La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les deux parties et prendra fin à l'issue du règlement de la participation de Nantes Habitat au profit de Nantes Métropole. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de Nantes Habitat la somme de 76 042,52 € au titre de cette mission.
2011-1642	B. Aunette	02/11/2011	Acquisition des biens cadastrés section n <sup>os</sup> CX242 et 243 d'une superficie totale de 3 315 m <sup>2</sup> situés à Couëron, lieudit « ROCHE GUILLET », appartenant à Madame Marie-Louise PICARD, nécessaire pour l'aménagement d'une zone économique sur ce secteur. Prix d'acquisition : 18 921 € auxquels viendront s'ajouter les frais de notaire qui seront pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1643	JP. Fougerat	08/11/2011	Classement dans le domaine public des parcelles cadastrées section AC n°299, 301, 303, 306, 309, 312 et 315 situées sur la commune d'Orvault.
2011-1644	JP. Fougerat	04/11/2011	Approbation du programme de l'opération relative à la mise en sécurité des déplacements piétons des villages du Grand Chemin et de Vièvre sur la commune du Pellerin. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixée à 188 127,00 € HT, soit 224 999,89 € TTC (valeur 2011).
2011-1645	P. Pras	03/11/2011	Avenant n°1 au marché n°2010-5860, relatif à la fourniture de sacs à déjections canines avec la société APRICO, ayant pour objet la modification de l'indice des prix «Sacs plastiques pour collecte, pré-collecte de déchets», à compter de la date de sa notification. Le présent avenant n'entraîne pas d'augmentation du montant initial du marché.
2011-1698	B. Bolzer	17/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de journaliste à la direction de la Communication. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum IB 379 et au maximum IB 801, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.

2011-1699	B. Bolzer	17/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de créateur de support graphique et audiovisuel à la direction de la Communication. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum IB 379 et au maximum IB 801, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1700	B. Bolzer	17/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de photographe à la direction de la Communication. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum IB 379 et au maximum IB 801, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1701	B. Bolzer	03/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de chargé de mission qualité et évaluation ressources humaines à la direction générale organisation et ressources humaines. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum / B 379 et au maximum / B 801, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1702	JP. Fougerat	09/11/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Richard Polacek, membre du comité exécutif d'On The move, à l'occasion de son déplacement à Anvers du 26 au 28 octobre 2011, dans le cadre du Forum Culture Eurocities, dans le groupe de travail sur la mobilité des artistes et des professionnels de la culture qui est organisé par Nantes Métropole.
2011-1703	JP. Fougerat	24/10/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Jean-Claude FIGNOLÉ, maire de la Ville des Abricots (HAÏTI), à l'occasion de son déplacement de Port-au-Prince (HAÏTI) à Nantes du 11 novembre au 8 décembre 2011, pour accompagner Monsieur Octave CESTOR, conseiller communautaire, missionné au titre de la coopération décentralisée portée par Nantes métropole, en direction de l'Afrique et des Caraïbes, dans le cadre de l'inauguration du Mémorial à l'abolition de l'esclavage et de la <u>coordination des collectivités impliquées en Grande Anse (HAÏTI)</u> .
2011-1704	JP. Fougerat	14/11/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des panneaux signalétiques de rues en agglomération sur le territoire de la commune d'Orvault, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1706	JP. Fougerat	08/11/2011	Convention d'occupation précaire à titre gratuit entre Nantes Métropole et l'Association Saint-Benoît Labre, qui recherche temporairement des logements d'urgence, portant sur la mise à disposition de 2 maisons, appartenant à Nantes Métropole, sises, respectivement, 486 route de Clisson à Vertou et 53, rue de la Blordière à Rezé au profit de cette association. La convention prendra effet le 1er novembre 2011 et se terminera le 31 octobre 2012. Elle pourra être reconduite tacitement jusqu'au 31 octobre 2017.
2011-1707	R. Lannuzel	04/11/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de mettre à disposition un outil et une assistance pour une veille réglementaire personnalisée pour les Directions de l'Eau et de l'Assainissement de Nantes Métropole avec la société BUREAU VERITAS, pour une durée de 4 ans, à compter de la date fixée par l'ordre de service. Le montant du marché est estimé à 41 570 € HT minimum soit 49 717,72 € TTC pour la veille réglementaire de périodicité trimestrielle et l'évaluation de conformité et à un montant maximum de 53 950 € HT soit 64 524,20 € TTC.

2011-1708	JP. Fougerat	03/11/2011	Réalisation de 2 emprunts auprès de Dexia Crédit Local dans le cadre du programme d'investissements 2011/2012 de Nantes Métropole. Un prêt bonifié sur ressources BEI dont les caractéristiques sont les suivantes : Montant : 5 000 000 euros - Durée : 15 ans - Amortissement : Linéaire - Multi-index : Eonia + 1,45 % jusqu'au 31/01/2012 - Puis au choix Euribor 3,6 ou 12 mois + 1,21 % - Base de calcul : exact / 360 - Arbitrages entre index : possible à chaque échéance - Remboursement anticipé : à chaque échéance avec indemnité de 2 % du CRD - Commission d'engagement : 10 000 € soit 0,20%. Un prêt sur ressources Dexia crédit local dont les caractéristiques sont les suivantes : Montant : 3 000 000 euros - Durée : 10 ans - Amortissement : Linéaire - Taux fixe : 4,43 % - Base de calcul : exact / 360 - Remboursement anticipé : à chaque échéance avec indemnité actuarielle - Commission d'engagement : 7 500 € soit 0,25%.
2011-1709	JP. Fougerat	03/11/2011	Réalisation, auprès de la Société Générale d'un emprunt de 1 500 000 euros dans le cadre du programme d'investissements 2011 de Nantes Métropole dont les caractéristiques sont les suivantes : Date de départ : 15/12/2011 - Maturité : 15/12/2026 (durée 15 ans) - Amortissement : Trimestriel - Linéaire (amortissement constant du capital) - Date de première échéance : 15/03/2012 - Base de calcul : exact / 360 - Taux d'intérêts : Fixe 4,39 %.
2011-1710	JP. Fougerat	03/11/2011	Réalisation, auprès de la Société Générale d'un emprunt de 2 000 000 euros dans le cadre du programme d'investissements 2011 de Nantes Métropole dont les caractéristiques sont les suivantes : Date de départ : 15/12/2011 - Maturité : 15/12/2018 (durée 7 ans) - Amortissement : Trimestriel - Linéaire (amortissement constant du capital) - Date de première échéance : 15/03/2012 - Base de calcul : exact / 360 - Taux d'intérêts : Fixe 3,51 %.
2011-1711	B. Bolzer	16/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Chargé de Communication Chronobus à la direction de la Communication. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés territoriaux, à savoir au minimum IB 379 et au maximum IB 985, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1712	B. Bolzer	17/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Créateur de support graphique et audiovisuel à la direction de la communication. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés territoriaux, à savoir au minimum IB 379 et au maximum IB 985, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1713	B. Bolzer	17/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Rédacteur en chef à la direction de la Communication. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés territoriaux, à savoir au minimum IB 379 et au maximum IB 985, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1714	JP. Fougerat	09/11/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport et d'hébergement engagées par Monsieur Alex Taylor ou par son organisme Continental Events Limited, à l'occasion de son déplacement à Nantes du 19 au 23 octobre 2011, dans le cadre du forum Nantes Creative Generations du 19 au 23 octobre 2011, afin d'assurer l'animation de ce forum réunissant de jeunes européens investis dans des projets qui contribuent à renforcer la citoyenneté.
2011-1715	B. Bolzer	17/11/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi d'Infographiste Web et Print à la direction de la communication interne. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens territoriaux à savoir au minimum IB 325 et au maximum IB 660, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.



2011-1717	JP. Fougerat	03/11/2011	Réalisation, auprès du Groupe Caisse d'Épargne d'un emprunt dans le cadre du programme d'investissements 2011 de Nantes Métropole, dont les caractéristiques sont les suivantes : Montant : 5 000 000 euros - Durée : 10 ans - Mobilisation : jusqu'au 30/12/2011 sur Euribor 3 M +2,07 % - Taux fixe départ le 30/12/2011 : 4,45 % - Amortissement : Linéaire - Périodicité : trimestrielle - Base de calcul : exact / 360 - Remboursement anticipé : à chaque échéance avec indemnité actuarielle - Commission d'engagement : 10 000 € soit 0,20 %.
2011-1718	JP. Fougerat	04/11/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de la maintenance et l'extension des outils de sécurisation du système d'information et prestations associées pour les besoins de Nantes Métropole avec la société TELINDUS FRANCE pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification du marché. Le montant du marché est fixé à 192 000 € HT maximum sur la durée globale du marché.
2011-1719	G. Galliot	10/11/2011	Convention en vue d'attribuer à Monsieur TORRES GALINDO Josias, pour la réhabilitation d'un logement locatif conventionné très social, situé sur la commune de NANTES, 178 Rue Paul Bellamy, une subvention d'un montant maximum de 5 000 €.
2011-1720	G. Galliot	10/11/2011	Conventions en vue d'attribuer à Monsieur BIETTE Alain, pour la réhabilitation de 6 logements locatifs conventionnés sociaux et 7 logements locatifs conventionnés très sociaux, situés sur la commune de NANTES, 49 Bd Pasteur, une subvention d'un montant total maximum de 65 000 €
2011-1721	R. Lannuzel	04/11/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de mettre en place une clôture en acier galvanisé à la station de stockage d'eau potable de la Contrie à Nantes, avec la société Atlantique Constructions Métalliques pour une durée de 3 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le montant du marché est fixé à 59 910 € HT soit 71 652,36 € TTC.
2011-1722	JP. Fougerat	28/10/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Maurice BERTHIAU, Directeur de la Mission Solidarités et Coopérations Internationales à l'occasion de son déplacement en HAÏTI du 5 au 12 novembre 2011 pour accompagner Monsieur Octave CESTOR, conseiller communautaire, missionné au titre de la coopération décentralisée portée par Nantes Métropole, en direction de l'Afrique et des Caraïbes, dans le cadre de la mission à Port-au-Prince et Jérémie (HAÏTI), pour participer aux réunions avec les maires de l'AMAGA (Association des Maires de la Grande Anse), avec le directeur de l'Hôpital de Jérémie et avec le service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France.
2011-1724	JP. Fougerat	17/11/2011	Avenant n°2 au bail commercial conclu avec la société SCI TOR Nantes V-X au profit de Nantes Métropole pour la location de bureaux sis, 13, rue Barbe Torte à Nantes afin de le prolonger pour une durée de 6 années à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2012. Les autres clauses de la convention demeurent inchangées.
2011-1725	JP. Fougerat	17/11/2011	Convention pour la mise à disposition d'une partie (80 m <sup>2</sup> ) du local, cadastré BS 360, chemin du couvent à Bouguenais, appartenant à Nantes Métropole au profit de la Ville de Nantes. La convention prend effet le 1 <sup>er</sup> novembre 2011 et se terminera au plus tard le 30 septembre 2012. Le loyer mensuel est fixé à 135 €.
2011-1726	JP. Fougerat	08/11/2011	Les travaux faisant l'objet des marchés relatifs à l'aménagement du carrefour Koufra-Ménétrier à Nantes attribués à la société Eurovia pour le marché 2011/3390 et la société Spie pour le marché 2011/3400 seront poursuivis au-delà de la masse initiale respectivement de 316 829,11 € HT et 111 419,60 € HT. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé pour le marché 2011/3390 à la somme de 343 000 € HT, soit 410 228 TTC, représentant une augmentation de 26 170,89 € HT, soit 8,26 % de la masse initiale, pour le marché 2011/3720 de 120 000 € HT, soit 143 520 TTC, représentant une augmentation de 8 580,40 € HT, soit 7,70 % de la masse initiale.

2011-1727	JP. Fougerat	08/11/2011	Les travaux faisant l'objet des marchés relatifs à l'aménagement du boulevard Jules Verne à Nantes dans le cadre de la ligne 21 du Chronobus attribués à la société Eurovia pour le marché 2011/3710 et la société Spie pour le marché 2011/3720 seront poursuivis au-delà de la masse initiale respectivement de 395 764,36 € HT et 136 017,30 € HT. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé pour le marché 2011/3710 à la somme de 420 250 € HT, soit 502 619 € TTC, représentant une augmentation de 24 485,64 € HT, soit 6,19 % de la masse initiale, pour le marché 2011/3720 de 155 000 € HT, soit 185 380 TTC, représentant une augmentation de 18 982,70 € HT, soit 13,96 % de la masse initiale.
2011-1728	A. Mazzorana-Kremer	14/11/2011	Convention avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Loire Atlantique ayant pour objet la mise à disposition d'une paire de fibres optiques d'une longueur de 2 269 mètres pour une durée de 9 mois à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2011. La mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011).
2011-1729	JP. Fougerat	14/11/2011	Déclassement du domaine public communautaire de la parcelle de terrain cadastrée BL n° 698 pour 15 m <sup>2</sup> située rue de la Quératière à Rezé. Echange sans soulte des terrains suivants avec Monsieur et Madame Gallais Michel : Cession par Monsieur et Madame Gallais Michel à Nantes Métropole d'un terrain nu d'une contenance de 14 m <sup>2</sup> , cadastré BL n° 476p (future parcelle BL n° 693), situé rue de la Quératière à Rezé, destiné à l'élargissement de la rue de la Quératière (terrain évalué à 150 € environ). Cession par Nantes Métropole à Monsieur et Madame Gallais d'un terrain nu d'une contenance de 15 m <sup>2</sup> cadastré BL n° 698 situé rue de la Quératière à Rezé (terrain évalué à 150 € environ) pour leur permettre d'améliorer la configuration de leur propriété. Les frais de géomètre et d'acte notarié seront pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1730	M. Gressus	10/11/2011	Aide à l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur – Attribution à 174 habitants de Nantes Métropole d'une subvention maximum de 20 euros.
2011-1731	JP. Fougerat	14/11/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AH266 pour 1 111 m <sup>2</sup> d'emprise, dénommée rue des Mésanges, située sur la commune de Les Sorinières appartenant aux conjoints BINET, nécessaire en vue de son classement dans le domaine public communautaire. La valeur vénale de cette parcelle inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié seront pris en charge par la commune.
2011-1732	JP. Fougerat	14/11/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AN897 pour 416 m <sup>2</sup> d'emprise située rue des Landes de la Plée sur la commune de Basse-Goulaine et appartenant aux conjoints HARDY, nécessaire à l'aménagement de ladite rue. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié seront pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1733	J. Gillaizeau	15/11/2011	Convention avec France TELECOM ayant pour objet de définir les conditions techniques et financières de la réalisation des travaux d'effacement du réseau aérien de communications électroniques situé rue de Verdun sur la commune de La Montagne pour une période de 60 jours calendaires, à compter de la date de notification par Nantes Métropole à France TELECOM de la convention, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 1 073,33 € H.T., au profit de France TELECOM.
2011-1734	B. Aunette	04/11/2011	Délégation du droit de préemption urbain à la commune de Basse-Goulaine pour les immeubles non bâtis cadastrés AR n°27 et AR n°292, pour une superficie de 8 005 m <sup>2</sup> , propriété de Monsieur Jean Pierre LEBRETON, situés en zone 2AU à Basse-Goulaine, rue du Petit Bois, lieu-dit « Les Cheminées », au motif, dans le cas d'espèce, qu'il permettrait de constituer une réserve foncière destinée à la mise en œuvre au niveau local du Programme Local de l'Habitat, aux prix et conditions figurant dans la DIA à savoir au prix de 31 101 €.

2011-1736	JP. Fougerat	17/11/2011	Convention entre Nantes Métropole et l'Association VELOCAMPUS portant sur la mise à disposition d'un local, appartenant à Nantes Métropole, sis, 3, chemin de la Censive du Tertre à Nantes au profit de l'Association VELOCAMPUS. La convention prendra effet le 24 novembre 2011 et est conclue pour une durée d'un an. Au terme de cette période, cette mise à disposition pourra être reconduite huit fois tacitement, par d'égale période d'un an. Elle s'achèvera au plus tard le 23 novembre 2020. La mise à disposition de ces locaux est consentie à titre gratuit.
2011-1738	JP. Fougerat	14/11/2011	Classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée section CB n°222, pour 202m <sup>2</sup> d'emprise, située sur la commune d'Orvault, chemin des Perrières.
2011-1739	JP. Fougerat	14/11/2011	Déclassement du domaine public de la voirie communautaire de la parcelle cadastrée CA n°47, d'une contenance de 561m <sup>2</sup> , située sur la commune de Sautron. Cession à M. LESAVRE de ladite parcelle pour un montant de 14.025 euros HT, les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur.
2011-1741	G. Retière	07/11/2011	NANTES. Opération "La Contrie" - Décision de financement - Agrément et subvention de 7 700 € pour l'opération de construction de 1 logement locatif social PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : SAMO.
2011-1743	G. Retière	21/11/2011	NANTES. Opération "Le Clos de la Civielière". Décision de financement - Agrément pour la construction de 5 logements PLS. Bénéficiaire : SNC Marignan Résidence - PROG 2011.
2011-1744	G. Retière	21/11/2011	NANTES. Opération "Le 48 Boulevard des Anglais". Décision de financement - Agrément pour la construction de 5 logements PLS. Bénéficiaire : SNC Marignan Résidence - PROG 2011.
2011-1745	G. Retière	21/11/2011	NANTES. Opération de construction de 8 logements PLUS - "L'Orangerie" - Nantes Habitat - Décision de clôture. Programmation 2007.
2011-1746	G. Retière	21/11/2011	NANTES. Opération de construction de 8 logements PLUS - "L'Orangerie" - Nantes Habitat - Décision de clôture SF. Programmation 2007.
2011-1747	G. Retière	21/11/2011	SAINT-HERBLAIN. Opération "Résidence L'Orée du Bois" - Décision de financement - Agrément et subvention de 47 600 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 13 logements locatifs sociaux 10 PLUS et 3 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : La Nantaise d'Habitations.
2011-1748	G. Retière	21/11/2011	SAUTRON. Opération "Le Clos des Arts" - Décision de financement - Agrément et subvention de 108 600 € pour l'opération de construction de 28 logements locatifs sociaux 20 PLUS et 8 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : La SAMO.
2011-1751	JP. Fougerat	14/11/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées BH343 et BH345 pour 69 m <sup>2</sup> d'emprise située 23, rue de la Mortalière sur la commune de Vertou, appartenant à Monsieur et Madame Jean-Charles PENEAU, nécessaire pour la régularisation foncière de la rue de la Mortalière. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié sont pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1752	JP. Fougerat	14/11/2011	Avenant n°1 à la convention relative à la définition des conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements de la rue Hubert de la Brosse (RD75) en agglomération sur le territoire de la commune d'Orvault, avec le Conseil Général de Loire Atlantique, ayant pour objet de préciser quelques points aux articles 3, 4 et 5, notamment sur la viabilité hivernale et la prolongation de la durée de la convention jusqu'au 12 octobre 2012. Cet avenant est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1753	JP. Fougerat	10/11/2011	Déclassement du domaine public, de la parcelle cadastrée ER 301, d'une contenance de 23 m <sup>2</sup> , au 10 rue Georges Clémenceau à Nantes. Cession de ladite parcelle à titre gratuit à la Ville de Nantes, nécessaire à la recomposition et à la réalisation du nouveau parvis du Grand Musée des Beaux Arts, qui permettra la mise en scène de l'entrée du Musée avec la mise en conformité, en façade principale, de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les frais de géomètre et les frais d'acte seront à la charge de la Ville de Nantes.
2011-1755	P. Rimbert	15/11/2011	Convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations ayant pour objet de définir les conditions de versement de la participation financière allouée à Nantes Métropole au titre de l'étude diagnostic de l'offre d'appui aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Nantes Métropole percevra, de la Caisse des Dépôts et Consignations, une participation de 10 000 € au titre de l'étude.

2011-1756	JP. Fougerat	14/11/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Benoist PAVAGEAU, directeur général des services, M. Maurice FRANÇOIS, directeur général adjoint, Mme Flore THALOUARN, directrice générale adjointe, M. Philippe MAREST, directeur général adjoint, M. Thierry BOUTOUTE, directeur général adjoint, M. Franck MOUSSET, directeur, Mme Nassima AZOUZ, conseillère technique au cabinet du président, à l'occasion de leur déplacement à Nice du 16 au 18 novembre 2011, pour accompagner M. Gilles RETIÈRE, vice-président de Nantes Métropole, dans le cadre des 39èmes Journées des Communautés Urbaines de France. Modification de la décision n° 2011-1333 du 1 <sup>er</sup> septembre 2011 afin d'actualiser la liste des participants.
2011-1759	B. Aunette	17/11/2011	Acquisition des biens cadastrés BK 103 – 109 - 242 et 252, de superficies respectives de 403 m <sup>2</sup> - 477 m <sup>2</sup> - 1 407 m <sup>2</sup> - 690 m <sup>2</sup> et d'une superficie totale de 2 977 m <sup>2</sup> , situés à Rezé, Les Biettes – Le Moulin des Barres – rue de la Robinière, appartenant aux conjoints LEFEUVRE, qui permettra de répondre à l'intérêt général et à l'un des objets de l'article L.300-1 et plus précisément celui de la ZAD Mendès France créée, afin de maîtriser la spéculation foncière et de constituer des réserves foncières en vue d'un aménagement futur de la zone en terme d'habitats individuels/ou collectifs, compatible avec les dispositions des zones du PLU en vigueur. Prix d'acquisition : 18 322 euros net de taxe, auxquels viendront s'ajouter les frais de notaire.
2011-1760	B. Bolzer	17/11/2011	Convention avec NGE ayant pour objet la mise à disposition de trois vélos à assistance électrique dans le cadre des déplacements professionnels des agents de Nantes Métropole, pour une durée de trois ans, à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2011 jusqu'au 30 novembre 2014. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 2 124 € TTC (soit 6 372 € TTC pour 3 ans), au profit de NGE.
2011-1762	JP. Fougerat	16/11/2011	Attribution et signature d'un marché à bons de commande selon la procédure adaptée en vue d'assistance à la maintenance et à l'évolution du serveur spatial fédérateur, avec la société ALCER pour une durée de 4 ans, à compter de la date de notification du marché. Le montant du marché est fixé à : Seuil minimum : 40 000,00 Euros H.T. - Seuil maximum : 120 000,00 Euros H.T.
2011-1763	R. Lannuzel	15/11/2011	Avenant n°1 au marché n°2010/171, relatif au remplacement d'armoires électriques et des automatismes de la station de surpression d'eau potable de Carquefou avec la société FORCLUM LOIRE OCEAN, ayant pour objet de prévoir des compléments d'équipements d'automates liés à l'augmentation du nombre d'informations à traiter, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 6 031,41€ HT, soit une augmentation de 3,363 %, portant le marché initial de 179 358,75 € HT à 185 390,16 € HT, soit 221 726,63 € TTC.
2011-1767	B. Aunette	16/11/2011	Cession par anticipation du bien non bâti cadastré D n° 476 d'une superficie de 507 m <sup>2</sup> , situé au lieudit « Les Pâtures », commune de Brains, à la commune de BRAINS, dans la perspective d'un projet d'aménagement à vocation d'habitat du secteur de la Robrie Est par la société GIPAD, moyennant le prix de 4 222,34 €. Les frais d'acte notarié seront à la charge de la Commune de Brains.
2011-1784	B. Aunette	16/11/2011	Procédure devant le juge de l'Expropriation auprès du Tribunal de Grande Instance de Nantes afin que soit fixé le prix du bien immobilier situé sur la Commune de NANTES, 48 boulevard de Doulon et cadastré CI n°659 que Nantes Métropole a décidé de préempter au prix de 90 000,00 euros. Par lettre en date du 31 octobre 2011 reçue le 2 novembre 2011, Monsieur DELAIGLE, propriétaire dudit bien, a fait part de sa décision de maintenir le prix de vente mentionné dans la déclaration d'intention d'aliéner et sollicite que le prix soit fixé judiciairement par le Juge de l'Expropriation. Les services de Nantes Métropole sont contraints de lancer la procédure devant le juge de l'Expropriation afin de faire fixer le prix de vente dudit bien et confient à Maître AURIAU, Avocat, 6 rue Voltaire à Nantes, le soin de défendre les intérêts de Nantes Métropole dans cette affaire.

2011-1786	B. Aunette	16/11/2011	Délégation du droit de préemption urbain à la commune de Nantes pour l'immeuble bâti cadastré section LM n°1, pour une superficie de 265 m <sup>2</sup> , situé en zone UB à Nantes, 76 rue Paul Bert, propriété de l'indivision BRETECHE/MERLAUD, au motif, dans le cas d'espèce, qu'il permettrait de constituer une réserve foncière pour atteindre l'objectif global de reconfiguration urbaine de la place du Repos de Chasse, pour réaliser une opération mixte comprenant un espace pour une crèche afin de satisfaire les besoins des parents en matière d'accueil de leurs enfants dans ce secteur géographique qui présente un déficit d'offre, et des logements en accession sociale en étage, aux prix et conditions figurant dans la DIA à savoir au prix de 217 000 € augmenté des frais de négociation d'un montant de 11 935 €.
2011-1833	B. Aunette	23/11/2011	Exercice du droit de préemption sur l'immeuble bâti, cadastré BW14, pour une superficie de 922 m <sup>2</sup> , situé en zone UA à Sautron, 59 rue de Bretagne, appartenant à Madame Brigitte GERAUD, en vue de la constitution d'une réserve foncière destinée à la réalisation d'un projet d'intérêt général comprenant des logements en accession abordable à la propriété ou des logements sociaux. Prix d'acquisition : trois cent cinquante mille euros avec faculté, à défaut d'acceptation de cette offre, de faire fixer le prix comme en matière d'expropriation, toute autre charge ou indemnité non mentionnée dans la DIA restant exclue.